

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

L'Humanité

EXTRÊME DROITE LA MENACE TERRORISTE

L'assassinat raciste d'Hichem Miraoui à Puget-sur-Argens illustre une réalité identifiée par les services de renseignement. Les discours xénophobes, amplifiés par les réseaux sociaux, installent un climat de haine et de violences. Enquête. P. 2



BASTIEN OHIER/HANS LUCAS

L'Humanité / des débats /

Histoire Hassan II décrète l'état d'exception

Le 7 juin 1965, le monarque marocain déclenche une répression féroce contre la mobilisation des étudiants, des ouvriers et des chômeurs. P. 27

Entretien «Ce génocide dure depuis 77 ans»

Le cinéaste israélien **Avi Mograbi** dénonce le projet d'anéantissement des Palestiniens et décrit une société israélienne nationaliste et militarisée à l'extrême. P. 24

Agora Le trumpisme, la fin de l'hégémonie des États-Unis?

Philip Golub, professeur en relations internationales. **Benjamin Bürraumer**, économiste. **Vincent Boulet**, responsable du secteur international du PCF. P. 20



ÉDITORIAL
PAR CÉDRIC CLÉRIN

L'aveuglement organisé

Longtemps, le spectre de la menace islamiste a concentré l'attention des services. Merah, Charlie Hebdo, le Bataclan : l'histoire récente a imposé une hiérarchie de la peur où l'islamisme radical écrasait toutes les autres menaces. Mais, dans l'ombre, un autre danger a mûri, épaisse, jusqu'à prendre racine dans le paysage républicain : celui de l'extrême droite. Alors que les ministres successifs, avec une complaisance médiatique stupéfiante, agitent le spectre d'une « ultragauche » érigée au rang de principal danger politique du moment, c'est bien de l'autre côté du spectre que les morts se comptent. Les « écoterroristes » inventés par Gérald Darmanin ou le danger des Black Blocs brandi par Bruno Retailleau ne sont que des écrans de fumée qui cachent mal leur complaisance.

Pendant que les moyens ont été quasiment exclusivement mis sur la menace (réelle) de l'islamisme et que les contreux sont lancés pour affaiblir la gauche, le danger du terrorisme d'extrême droite monte en puissance. Dans les services

Dans les services de renseignement, on le sait. On le dit depuis des années.

de renseignement, on le sait. On le dit depuis des années. Mais le pouvoir fait mine de regarder ailleurs. Pourtant ils alertent, repèrent des groupuscules armés, néonazis, obsédés par la guerre civile, rêvant d'un 18 Brumaire racia-

liste. Des individus chauffés à blanc par l'omniprésence médiatique du RN et la parole publique nauséabonde libérée menacent de passer à l'acte. La haine s'organise. Car c'est tout un archipel bien connecté, financé, internationa-

Terrorisme d'extrême droite : cette menace qui inquiète

RACISME L'attentat de Puget-sur-Argens (Var) rappelle la réalité de la violence identitaire. Un danger identifié par les services de renseignement et auquel les gouvernements successifs sont longtemps restés sourds.

C'est un peu après 22 heures, ce samedi 31 mai, à Puget-sur-Argens (Var), que Christophe B., âgé de 53 ans, démarre son périple meurtrier. À bord de sa Nissan Navara, il emporte deux armes de poing semi-automatiques, deux armes d'épaule, quatre chargeurs garnis de munitions, et plus de 1000 munitions. Quelques minutes plus tard, il croise un premier voisin, de nationalité tunisienne : Hichem Miraoui. Sans sortir de son véhicule, il le tue en faisant feu à plusieurs reprises. Il reprend sa route et, à 22 h 26, cible la baie vitrée d'un logement de la résidence. Alertés par les détonations, deux des occupants sortent et essuient les tirs de Christophe B. L'un des deux, Kurde né en Turquie, est blessé à la main. Le tireur est interpellé le lendemain, à 5 h 10. Un meurtre raciste ? Pas seulement. Un « attentat terroriste », selon le Parquet national antiterroriste (Pnat) qui s'est saisi de l'affaire. C'est la première fois, depuis sa création en 2019, que le Pnat ouvre une enquête pour un attentat d'extrême droite.

Depuis 2017, 20 dossiers ont été ouverts, mais jusqu'ici uniquement pour des actes préparatoires. Cet attentat, inédit, concrétise tristement les inquiétudes des services de renseignements français depuis plusieurs années. L'ultradroite comptaient entre 2000 et 3000 individus, dont 1 300 sont fichés S, selon une source proche des renseignements. De son côté, le ministère de l'Intérieur,

contacté, parle de 1 500 à 2 000 militants et se refuse à « discriminer » les fichés S.

« L'ultradroite suit la même évolution que les mouvements terroristes islamistes. Ces dernières années, de nombreux groupes ont été démantelés. Le risque, c'est qu'on se retrouve avec de plus en plus d'individus isolés qui passent à l'acte », indique notre interlocuteur. Les exemples de terroristes solitaires ne manquent pas en Europe et aux États-Unis. Cette menace éclate au grand jour avec l'attentat perpétré en 2011 par le néonazi Anders Breivik en Norvège. Le premier d'une longue liste : la fusillade de l'église à Charleston (États-Unis) en 2015, Munich (Allemagne) en 2016, Christchurch (Nouvelle-Zélande) en 2019, Hanau (Allemagne) en 2020... La France a aussi connu des attaques similaires, comme la fusillade de la rue d'Enghien, fin décembre 2022, qui avait visé des militants kurdes, faisant trois morts et quatre blessés. Sans pour autant être qualifiées de terroristes.

En tant que premier procureur de la République antiterroriste de 2019 à 2024, Jean-François Ricard a été à l'origine de cette décision. S'il confie à l'Humanité avoir immédiatement placé la menace de l'ultradroite parmi ses plus grandes inquiétudes, la jugeant « capable de tuerie de masse », il affirme ne rien regretter, brandissant la « doctrine » du Pnat qu'il a participé à élaborer. « Il peut y avoir des dossiers d'actions idéologiques violentes qui ne peuvent être qualifiées de terroristes, se justifie-t-il. La fusillade de la rue d'Enghien est un cas typique où nous sommes dans l'épaisseur du trait.



ENQUÊTE

Selon les services de renseignement, 1300 identitaires seraient fichés S. ALAIN GUILHOT / DIVERGENCE

Les faits peuvent laisser penser qu'il s'agit d'un acte terroriste, mais la personnalité perturbée de l'auteur le contredit. Et de poursuivre : Pour que le Pnat se saisisse, il faut remplir une batterie de critères. Une proximité avec une organisation terroriste, une certaine gravité des faits, et avoir réfléchi son acte en conscience. » Une analyse qui semble avoir légèrement évolué depuis. Interrogée au sujet de ces affaires qui n'avaient pas fait l'objet d'une saisine du Pnat, une source judiciaire souffle : « Il ne faut pas regarder des affaires qui datent de quelques années avec les yeux de 2025. »

EN LIEN AVEC DES MOUVANCES ÉTRANGÈRES

Dès sa prise de poste, Jean-François Ricard alerte le pouvoir politique sur l'ampleur de la menace identitaire en s'appuyant sur les « éléments de terrain » des renseignements. Non sans difficulté dans un premier temps. « On m'a suspecté d'être un magistrat qui protégeait l'ultragauche », se souvient-il. « Jusqu'en 2018, tout était centré sur la lutte contre la menace islamiste ou

presque et cela se justifiait, précise un agent de la DGSI. Ensuite, on entendait en permanence parler de « l'ultra-gauche », alors que pour nous le danger c'était l'ultradroite, nous l'avons fait savoir. » Résultat : leurs alertes ont finalement conduit à un « rééquilibrage » encore en cours dans l'appréhension des différentes menaces terroristes. « À partir de 2020, on nous a demandé de nous remettre sur l'ultradroite et de faire remonter à la DGSI les profils qui pourraient virer terroristes », confirme un ex-agent du renseignement territorial (RT).

En poste à l'époque à Beauvau (2018-2020), Christophe Castaner, interrogé par nos soins, ne tient pas à rebondir sur ces alertes. « Je crois que cette conscience était partagée », évacue-t-il. L'ex-ministre précise cependant avoir demandé à ses services de porter « une attention particulière sur la mouvance radicalisée d'extrême droite », notamment en « prenant en compte ce qu'il se passait en Allemagne, où l'essentiel des attentats terroristes était le fait de radicalisés d'extrême droite ». Pour preuve, l'ancien ministre souligne

que, sous ses ordres, huit groupes d'ultradroite ont été dissous en 2019.

Comment expliquer cette prise de conscience tardive ? « À partir de 2017, les alertes se sont répétées, avance un autre agent. Jusqu'au moment où nous avons mis au jour l'affaire des Barjols, là on s'est dit que ça devenait sérieux. » À l'époque, ce groupe clandestin est suspecté de préparer des assassinats de musulmans ou d'Emmanuel Macron. Dans le même temps, les personnes surveillées de longue date et gravitant autour des réminiscences du GUD, des Zouaves, des mouvements néoskinheads (en particulier composés d'anciens du Bastion social, dissous en 2019), affichent une activité renforcée, parfois en lien avec des mouvances étrangères, en particulier allemandes, polonaises ou britanniques, nous rapporte-t-on. Tout un monde que l'on retrouve bien souvent, selon les agents interrogés, dans les « espaces VIP » des meetings RN ou Reconquête. « À cela s'ajoute le travail constaté des ingérences russes pour faire monter les thèmes identitaires, de lutte civilisationnelle, et les discours racistes, pour accroître le nombre de fâchés », analyse un membre des renseignements.

MESSAGERIES CRYPTÉES TYPE TELEGRAM OU DISCORD

Cette montée en puissance de l'ultradroite est favorisée par les réseaux sociaux et messageries cryptées type Telegram ou Discord. C'est le cas des Barjols, d'abord nés sur Facebook, ou des membres du « projet Waffenkraft », groupe de néonazis qui avait projeté des attentats contre « les juifs, les musulmans » et des personnalités comme Jean-Luc Mélenchon ou l'artiste Médine. Entrés en contact via Discord, ils y ont monté leur projet, avant de se rencontrer physiquement pour un « week-end d'entraînement » en forêt.

Ces réseaux permettent aussi de diffuser cette idéologie raciste, potentiellement violente, alimentant les fameux « loups solitaires », plus difficiles à identifier pour les services de renseignement. « Ces fils de discussion, où se disent les pires horreurs, banalisent à la fois le racisme et les appels à la violence, observe le sociologue Samuel Bouron, auteur de Politiser la haine (la Dispute, 2025). Ils peuvent accélérer les passages à l'acte en ce sens qu'ils endoctrinent, donnent des idées et légitiment des individus enclins à basculer dans la violence en leur montrant qu'ils ne sont pas seuls. » Sur ces groupes publics, n'importe qui peut accéder à des messages tels que cette photo d'un fusil à pompe, légendée : « Remigration ou mise en terre ? » et publiée deux jours après l'attentat de Puget-sur-Argens.

À ce stade de l'enquête, rien n'indique que Christophe B., qui a reconnu avoir tué Hichem Miraoui, fréquentait ces groupes. Son manifeste sous forme de vidéos démontre en revanche l'influence de la libération de la parole raciste, dans les sphères médiatiques et politiques. « Il y a un sujet sur le discours politique actuel et l'imaginaire qu'il déploie, notamment chez Retailleau et Darmanin, situé entre la matrice identitaire et le propos de bistrot, relève un agent. À la fin ça donne quoi ? Des mecs qui se disent qu'ils peuvent bien tuer des Arabes. »

Un bruit de fond xénophobe qui inquiète les services de renseignement et la justice. Pierre Couttenier, procureur de Draguignan (Var), non loin de Puget-sur-Argens, note une hausse du nombre d'injures à caractère raciste mais témoigne de son impuissance : « Malgré l'affichage politique, rien n'est fait contre le bas du spectre, l'injure raciste, qui n'aboutit jamais à des condamnations. » Le gouvernement doit agir à la racine de la haine raciste. Aujourd'hui, cela revient à exiger du pyromane qu'il éteigne l'incendie. ■

ANTHONY CORTES, FLORENT LE DU, BRUNO RIETH
AVEC ÉLISABETH FLEURY

« Le jour où nous avons mis au jour l'affaire des Barjols, on s'est dit que ça devenait sérieux. »

AGENT DU RENSEIGNEMENT TERRITORIAL



Le 2 juin, la devanture du salon de coiffure où travaillait la victime, Hichem Miraoui.

le « sale Arabe » inscrit au feutre sur son scooter, le Tunisien n'en avait parlé qu'à une poignée d'intimes.

Il était en FaceTime avec sa mère, restée au pays, quand il est tombé sous les balles, vers 22 h 15. Les cinq détonations ont réveillé le quartier. Akif Badur et Ibrahim Tepeli, deux militants kurdes venus se réfugier en France, sont sortis de leur baraque. Au volant de son pick-

« Plus personne ne se parle. Quand on s'engueule avec quelqu'un, on ne sait pas comment ça va finir. »

PRISCILLA, CONNAISSANCE D'HICHEM MIRAOUI

up, Christophe B. a coincé Akif contre un mur. « Un problème, voisin ? » a demandé le Kurde, avant de se baisser et de recevoir deux impacts dans la main. Le forain a continué à tirer, raconte Vedat, un cousin des deux hommes. Ibrahim s'est enfui. Un Sénégalais l'a échappé belle. Tout comme un couple de Bulgares avec leur enfant. Tous, depuis, ont quitté les lieux.

Sous la capuche de son sweat, Priscilla tente de protéger ses cheveux blonds de la pluie fine. Elle vient de déposer un bouquet de roses blanches devant le salon où travaillait Hichem. Elle écrase une larme. Elle le connaît bien. Elle sera dimanche, à 15 heures, à la marche blanche organisée à Puget. « À chaque fois qu'il voyait mes enfants, il jouait avec eux, j'arrive pas à réaliser. » Priscilla vit avec un Algérien. Elle n'a jamais eu de problèmes avec les étrangers. Elle en veut aux médias qui, du matin au soir, parlent « du voile, de l'islam, des Arabes ». À Fréjus, où elle vit et où le RN est tout-puissant, elle voit les rapports de voisinage se dégrader. « Plus personne ne se parle. On se méfie de tout le monde. Quand on s'engueule avec quelqu'un, on ne sait pas comment ça va finir. »

Dans le centre historique de la ville, on mangerait par terre. Les rues piétonnes et pavées rutilent, la permanence de Julie Lechanteux, la députée RN, est pimpante. Sur des photos accrochées au mur, elle pose parmi des parachutistes, des policiers municipaux. Le même sourire, à chaque fois. La permanence est vide.

« Là, j'ai dégomme les deux, trois merdes qui étaient près de chez moi », a écrit Christophe B., avant que le GIGN ne le déloge de son pick-up où il avait entreposé son arsenal. Entendu par des policiers de la DGSI, il a été déferré ce jeudi 5 juin devant un juge et mis en examen des chefs d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste. « Dans le cadre de sa garde à vue, si Christophe B. reconnaît la matérialité des faits, il conteste toute motivation raciste à ses actes, ainsi que toute intention terroriste », détaille le Parquet national antiterroriste dans un communiqué. Sur les réseaux, certains de ses « amis » en font déjà un martyr. ■

ÉLISABETH FLEURY

À Puget-sur-Argens, l'émotion après le drame

Avant la marche blanche de dimanche, organisée en hommage à Hichem Miraoui, tué par un raciste surarmé, la stupéfaction domine.

Puget-sur-Argens (Var), envoyée spéciale.

Entre Draguignan et Fréjus, c'est une enfilade de zones industrielles. Bricomarché, Maxibat, Retif, Loxam... Des enseignes aux couleurs criardes, le paradis du bricoleur. Une petite bretelle dessert les Barestes, celle de Puget-sur-Argens, 9 500 âmes. À la fin d'un mauvais chemin, à deux pas d'une voie ferrée d'où monte le fracas des trains, des entrepôts et des garages. La plupart des rideaux métalliques sont tirés. Derrière certains d'entre eux, des logements. Pas de fenêtres. Une mezzanine, parfois. « On nous a parlé de marchands de sommeil, je ne sais pas si c'est vrai », glisse Christian Alminana, l'adjoint au maire (divers droite) de cette commune du Var. Il ne s'est jamais rendu sur place. « À quoi ça servirait ? C'est privé, de toute façon. » Aux Barestes, des scellés sont posés sur une porte vitrée où du sang finit de

brunir. Celui d'Hichem Miraoui, 45 ans, tué par balles samedi soir par son voisin Christophe B., 53 ans. Le coiffeur tunisien s'était installé là cinq mois plus tôt, après avoir vécu dans le petit centre-ville, triste mais propre, de Puget. Le propriétaire vendait son appartement. Hichem n'a trouvé que ce box, payé 700 euros par mois. « Il ne se plaisait pas ici, il cherchait à partir, mais que voulez-vous, sans garantie, avec un Smic », soupire Guillermina. Cette ancienne lingère était sa voisine directe dans le centre-ville. Elle décrit un homme généreux. Attentionné. Partageur. « On en avait jusqu'à-là de son couscous », plaisante la retraitée. Avant l'assassinat d'Hichem, elle n'avait jamais mis les pieds aux Barestes. Depuis, elle vient tous les jours. Elle voudrait retrouver Nala, la petite chatte noire et blanche, probablement planquée dans le fatras de poutrelles et de briques qui jouxtent les box. « C'était sa princesse », dit-elle. Devant le box d'Hichem, deux tapis de douche sont accrochés au grillage – « il

était hyper-soigneux, il faisait tout le temps son ménage ». Le petit scooter, avec lequel le coiffeur se rendait six jours sur sept au travail, est toujours garé à sa place.

« ON SE MÉFIE DE TOUT LE MONDE »

« Là, je vais sortir... » Avant de commettre son crime, Christophe B. avait prévenu ses « amis Facebook ». Le forain surarmé, installé là depuis des années, était « un peu chiant mais pas méchant », assure Éléonore, dont la société de nettoyage occupe plusieurs boxes. « Il gueulait facilement quand les véhicules étaient mal garés, mais il pouvait donner un coup de main si besoin », dit-elle. Un paradoxe habituel dans les affaires criminelles. Jamais elle ne se serait doutée qu'il détenait un arsenal chez lui. Jamais elle ne l'a entendu dire du mal des étrangers. « Personne ne se vante d'être raciste, suggère son époux, Franck. Ce sont souvent des monsieur Tout-le-Monde, ces gens-là. » Les insultes qu'Hichem endurait,

REPORTAGE

«Quand on commence à agir, l'espoir est partout.
Alors, au lieu d'attendre l'espoir, cherchez l'action.»

Greta Thunberg

LA FEMME DU JOUR



Claire Nouvian

Sur la vidéo qu'elle a postée, on entend les pleurs de sa fille après avoir découvert l'acte de vandalisme. Dans la nuit du 4 au 5 juin, la porte du domicile de la militante écologiste a été aspergée de peinture noire. Pour la fondatrice et directrice générale de Bloom, qui a reçu le prix Goldman pour l'environnement (équivalent du Nobel), aucun doute : ce sont les lobbys de la pêche industrielle. Son association est sur le point de remporter une victoire décisive : l'interdiction du chalutage, technique de pêche la plus destructrice de l'histoire, dans les aires marines protégées. Et ce, à quelques jours de la conférence des Nations unies sur les océans, du 9 au 13 juin à Nice. «Les lobbys de la pêche industrielle essaient de me faire taire.» Claire Nouvian ne compte pas abandonner. Elle a porté plainte et demandé une enquête. ■

NADÈGE DUBESSAY

LE FIL ROUGE

Saint-Ouen (93) Les Amis de l'Humanité vous invitent à une rencontre-apéritif le 7 juin, à 11 heures (13, bd. Jean-Jaurès), avec Patrick Le Hyaric, ancien directeur de l'Humanité.

Paris (5e) Dans le cadre du festival Quartier du livre, les Amies rouges tiennent une rencontre avec l'autrice de polars Patricia Bertin le 7 juin, à 15 heures, à la galerie-librairie (10, rue Domat).

Paris (11e) L'historien Jean-Numa Ducange présentera son livre, *les Marximes*, le 10 juin, à 20 heures, à la librairie Quilombo (23, rue Voltaire).

Montreuil (93) À l'occasion du 50e anniversaire de la mort de Jacques Duclos, une soirée est organisée par la Fondation Gabriel-Péri avec la section PCF, Ciné-Archives, le musée de l'Histoire vivante et des Archives départementales, le 12 juin, dès 18 h 45 (50, av. de la Résistance). inscription@gabrielperi.fr

L'œil de Soph'
ÉMEUTES APRÈS LE SACRE DU PSG : ENFIN DES RÉPONSES



LA BONNE NOUVELLE Victoire éclatante à l'hôpital psychiatrique d'Auch

Le 3 juin, après vingt-trois jours de grève, les soignants du centre hospitalier spécialisé psychiatrique d'Auch (Gers) ont arraché une grande partie de leurs revendications. Le projet de gel de dix lits, faute de personnel, a été balayé. L'agence régionale de santé s'est engagée à tout faire pour trouver des psychiatres dans les structures alentour pour assurer les dix jours de pénurie de garde estivale. Sept psychologues vont être stagiaires (en vue de titularisation) alors qu'ils étaient en CDD. Au total, une trentaine de recrutements

ou de redéploiements sont prévus. Pour cette victoire, des dizaines de soignants se sont succédé au piquet, en continu. Avec une banderole : «2025, année de la santé mentale, ça commence quand ?» Certains, telle Annabelle Skowronek, infirmière et élue CGT au CSE, ont enchaîné les nuits dans le camping-car. «On est super satisfaits du résultat mais on a dû déployer une énergie folle juste pour se faire entendre et avoir la garantie de conditions de travail à peu près normales!» précise la syndicaliste. ■

CÉCILE ROUSSEAU

L'ACTUALITÉ SUR L'HUMANITÉ.FR

États-Unis Le bar Katch Astoria, dans le Queens à New York, avait une ambiance de soirée de match ce mercredi soir. Pourtant, les télés ne montraient pas l'équipe de basket des Knicks, éliminés la semaine dernière, mais le débat des neuf candidats à la primaire démocrate pour les élections municipales. Ici, tout le monde était venu pour encourager Zohran Mamdani, le candidat des Democratic Socialists of America (DSA).

Révélation Dans un document de sept pages que révèle *l'Humanité*, les organisateurs de la Nuit du bien commun – gala caritatif qui s'inscrit dans le projet Périclès du milliardaire Pierre-Édouard Stépin qui rencontre une opposition croissante – distillent des «éléments de langage» aux participants. Objectif : sauver une charité catho identitaire bien ordonnée.



LE BILLET DE MAURICE ULRICH

Gavroche

Qu'ils aillent se faire... Ce n'est pas tout à fait ce qu'a dit la ministre chargée du numérique, Clara Chappaz, mais ça y ressemble, en réponse aux trois sites pornographiques du groupe Aylo qui ont bloqué leurs contenus pour protester contre l'obligation imposée par l'État de vérifier l'âge des utilisateurs. 2,3 millions de mineurs y accèdent chaque mois, plus d'un tiers des 12-17 ans sont des habitués de l'un des trois, Pornhub. Aujourd'hui, a dit la ministre que l'on peut approuver sans trahir la ligne éditoriale du journal, «ils préfèrent se déconnecter plutôt que d'assumer leurs responsabilités. (...) Qu'ils partent, je leur dis très clairement bon vent». Mais le groupe Aylo se bat pour sa cause. Non seulement sur les écrans on peut lire désormais que «la liberté n'a pas de bouton off», mais on trouve aussi affichée, comme emblème de ce combat, la *Liberté guidant le peuple*, de Delacroix, dont on doute qu'il ait pensé à ça. Il est vrai que la Liberté a les seins nus et qu'un gavroche la suit. On comprend l'idée. ■

COUP DE PROJECTEUR

Le code en langue des signes

Dès cet été, l'examen du code de la route sera disponible en langue des signes, une grande avancée. Les déficients auditifs devaient faire appel à un interprète asservi par la cour d'appel. Cette réforme permet une démocratisation de l'accès au permis de conduire pour plus de 4 000 candidats, mais aussi à l'emploi.

COUP DE CŒUR

Le don du sang facilité

Dans un contexte de pénurie progressive de sang, l'Assemblée nationale a voté, le 4 juin, en première lecture, une loi prévoyant une «autorisation d'absence» pour les salariés qui souhaiteraient faire un don. Le dispositif, qui vise à reconnaître le don du sang comme un acte citoyen, doit encore être adopté au Sénat.

La Méditerranée, un concentré de l'état de nos mers

ENVIRONNEMENT Alors que s'ouvre la troisième conférence des Nations unies sur l'océan à Nice, la Mare nostrum, située au carrefour de trois continents, souffre des effets des activités humaines. Pollutions, changement climatique et perte de biodiversité...



DÉCRYPTAGE

C'est sur le rivage méditerranéen que se tiendra la troisième conférence des Nations unies sur l'océan, à Nice (Alpes-Maritimes), du 9 au 13 juin (lire page 8). Une fenêtre ouverte sur la plus grande mer semi-fermée au monde, qui compte 46 000 kilomètres de littoral, au carrefour de trois continents. Véritable « hotspot » de biodiversité aujourd’hui menacée, cette mer très polluée et très naviguée se réchauffe plus vite que les autres océans. Comme à travers une loupe braquée sur cette étendue marine, les effets des activités humaines sur les écosystèmes marins y sont amplifiés.

Une concentration de plastiques

« On a devant nous la mer la plus polluée du monde en microplastiques », alerte Jean-François Ghiglione. Le directeur de recherche au CNRS en écotoxicologie a coordonné, en 2014, une expédition scientifique avec la Fondation Tara Océan. Ses conclusions : des concentrations « hallucinantes », 8 % des microplastiques de la planète, soit 1,2 million de fragments par kilomètre carré.

« Dans certaines zones de la Méditerranée, il y a autant de microplastiques que de zooplancton, explique Jean-François Ghiglione. Il n'y a pas un poisson, pas un animal en Méditerranée qui ne mange pas de plastiques. Une fois ceux-ci ingérés, ils relarguent toutes les molécules toxiques qu'ils contiennent. » Ces plastiques proviennent à 80 % des terres, c'est-à-dire de nos déchets, dont environ 10 % terminent dans l'environnement, une partie étant charriée par les fleuves jusqu'à la mer.

Parce que les ouvertures sur l'océan sont peu nombreuses, la Méditerranée retient ces microplastiques. « La durée de

renouvellement de l'eau, qui entre à Gibraltar avant d'en ressortir, est de 90 ans », détaille le chercheur. Les microplastiques ayant tendance à flotter, ils s'accumulent. D'autant que leur durée de vie est de « plusieurs dizaines, voire centaines d'années », avertit le chercheur. Et ils continuent à se fragmenter : « Pour l'instant, on n'a regardé que cette partie qui flotte, mais en dessous il y a une partie invisible à l'œil. »

Une zone stratégique très fréquentée

La Méditerranée a parfois des airs d'autoroute, située qu'elle est au carrefour de trois passages maritimes importants : le détroit de Gibraltar, ouvert vers le Pacifique et l'Amérique, le canal de Suez, vers la mer Rouge et l'Asie, et le Bosphore, vers la mer Noire. Des routes commerciales à l'origine de plusieurs pollutions, notamment par les hydrocarbures, avec un risque de marées noires, et les émissions de gaz à effet de serre dues au carburant particulièrement polluant des porte-conteneurs. Selon l'Agence européenne pour l'environnement, 13,5 % des émissions de l'Union européenne proviennent du transport maritime. Sachant que 80 % du transport de marchandise mondial se fait par voie maritime, selon l'OCDE. Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) estimait, dans son dernier rapport, que le secteur émettrait entre 600 et 1100 millions de tonnes de CO₂ par an.

Dans ce trafic global, la Méditerranée « représente 27 % du trafic maritime mondial et accueille 10 % des croisières mondiales », selon le Programme des Nations unies pour l'environnement. « La Méditerranée est la première zone de destination pour les croisiéristes européens et le deuxième marché au niveau mondial. »

Une eau en surchauffe

Le changement climatique n'est pas uniforme, et la région méditerranéenne en est, là encore, un exemple exacerbé, avec un réchauffement 20 % plus rapide que le reste du monde. Si la hausse générale des températures enregistrée en 2024 est de 1,54 degré par rapport à l'ère préindustrielle, dans cette zone elle s'élève à 1,74 degré.

À l'été 2024, des records de température de la surface de la Méditerranée ont été battus, les 30 degrés dépassés au large de la Grèce ou de la Corse. À l'instar de l'atmosphère, les mers connaissent également des canicules. Si ce phénomène ne lui est pas spécifique, la Méditerranée se réchauffe plus rapidement que les autres océans en raison de sa caractéristique de mer semi-fermée. Or, ces canicules marines entraînent une mortalité élevée et des déplacements chez certaines espèces.

Autre conséquence néfaste, le réchauffement des mers affecte leurs capacités à absorber le CO₂. Les océans absorbent 93 % de l'excès de chaleur accumulé dans l'atmosphère, et près de 30 % des émissions de dioxyde de carbone. Fonte des glaces et élévation du niveau de la mer, acidification des océans... Le changement climatique fait peser un risque sur la biodiversité, mais aussi sur les populations littoriales.

Dans le chapitre dédié à la zone méditerranéenne de son dernier rapport, le GIEC indiquait que les sécheresses devraient y devenir « plus sévères, plus fréquentes et plus longues ». Autre extrême, l'augmentation de l'évaporation expose la partie nord de la région à un risque accru de pluies torrentielles et d'inondations. Alors que le pourtour méditerranéen est densément peuplé : entre 1960 et 2023, sa population a doublé, atteignant les 540 millions

« Dans certaines zones, il y a autant de microplastiques que de zooplancton. »

JEAN-FRANÇOIS GHIGLIONE,
DIRECTEUR DE RECHERCHE AU CNRS



Une plage recouverte par des déchets à Marseille (Bouches-du-Rhône). NICOLAS TUCAT/AFP

de personnes. 42 millions d'entre elles pourraient être touchées par la montée des eaux.

Pêcher toujours plus

En Méditerranée, les données d'évaluation sur la pêche sont parcellaires. Mais selon l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, moins de 1 % des 18 000 tonnes pêchées en France en 2023 sont issues d'espèces en bon état.

« 70 % des populations de poissons de la Méditerranée sont aujourd'hui surexploitées », indique Zoé Lavocat, chargée de la campagne aires marines protégées au sein de l'ONG de défense des océans Bloom.

Cette situation résulte de méthodes de pêche, tel le chalutage de fond qui racle tout sur son passage. « Les études estiment qu'un seul trait de chalut tue 20 à 50 % des animaux benthiques (qui vivent au fond des mers - NDLR), détaille Zoé Lavocat. Il y a une abrasion, une destruction et des sédiments relâchés. » Au détriment des écosystèmes, et au mépris des règles. « La France violate le droit européen en Méditerranée, déplore la militante. Il y a une obligation de protection pour certaines espèces vulnérables, mais il y a toujours du chalutage dans ces zones. »

L'accord de Kunming-Montréal pour la biodiversité fixe pourtant l'objectif de 30 % d'aires protégées, dont 10 % en protection stricte. « En Méditerranée, des aires marines protégées ont été testées, avec des bénéfices et des résultats exceptionnels », argumente Zoé Lavocat. C'est le cas en Italie ou en Turquie. Car si ces aires protégées permettent aux stocks de se reconstituer, les poissons ne s'y cantonnent pas – le fameux effet « spillover » (de débordement). « Mais ces zones restent des confettis », nuance Zoé Lavocat.

Un foyer d'espèces en péril

Si la Méditerranée ne représente que 1 % des eaux mondiales, elle abrite environ 10 % des espèces connues. Un quart de celles-ci sont spécifiques à cette région. Coraux, grottes, canyons, grand dauphin, tortue caouanne... Cette richesse est cependant menacée par les pollutions, la surpêche et le changement climatique.

Ainsi de la posidonie, une plante marine endémique de la région. Regroupées en herbiers, elles forment des écosystèmes pivots qui accueillent plus de 20 % de la biodiversité méditerranéenne : « Ce sont des endroits de ponte, où les juvéniles peuvent grandir, mais aussi d'alimentation et de stockage de carbone, indique Zoé Lavocat. En cent ans, les herbiers de posidonies ont perdu environ 10 % de surface sur l'ensemble du bassin. » Désormais protégés, ils subissent néanmoins les effets de la pêche et de la navigation de plaisance.

La partie orientale de la Mare nostrum fait face à un autre fléau : les espèces invasives. Ces plantes ou animaux introduits dans un milieu dont ils ne sont pas

issus ont un impact conséquent sur les écosystèmes. Selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « au moins 900 espèces non indigènes ont été observées en Méditerranée et en mer Noire ». Parmi celles-ci, le très photogénique poisson-lion ou encore le crabe bleu. Un processus de « tropicalisation » dû au changement climatique. Le trafic maritime intense via le canal de Suez est notamment en cause. Une vulnérabilité accrue qui devrait résonner comme une mise en garde pour les décideurs publics. ■

JESSICA STEPHAN

Dix recommandations pour une protection efficace

Quelque 2 000 chercheurs ont incité les décideurs publics qui se réuniront du 9 au 13 juin à Nice (Alpes-Maritimes), à faire de l'océan une priorité absolue dans les stratégies environnementales.

« Il y a un besoin fort de passer d'une relation d'extraction entre l'homme et l'océan à une relation centrée sur la responsabilité et le respect », a déclaré François Houllier, le PDG de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer. Jeudi 5 juin, lors du « One Ocean Science Congress », quelque 2 000 scientifiques ont formulé dix recommandations pour guider les décideurs publics qui se réuniront du 9 au 13 juin à Nice (Alpes-Maritimes), pour la troisième conférence des Nations unies sur l'océan (Unoc). Pour la première fois, un congrès scientifique était adossé à un sommet onusien, l'un des objectifs étant de renforcer les connaissances sur l'océan.

« On nous a demandé d'organiser ce congrès scientifique pour alimenter l'Unoc », a rappelé Jean-Pierre Gattuso, directeur de recherche au CNRS. Parmi les recommandations émises, mettre fin à la pêche illégale et réduire les émissions de CO₂ du transport maritime. « Il est nécessaire de mettre en œuvre une gestion intelligente des aires marines », a également rappelé François Houllier, dans le cadre de l'objectif – loin d'être atteint – des 30 % d'aires protégées d'ici à 2030 fixé par l'accord de Kunming-Montréal.

« INTERROMPRE LES USAGES NUISIBLES DES FONDS MARINS »

Alors que plus de 50 chefs d'État ont annoncé leur participation, et que plus de 100 pays seront représentés au niveau ministériel, les scientifiques ont réaffirmé que l'océan est un bien commun et appelé à protéger les écosystèmes, lutter contre les pollutions marines et « promouvoir des solutions climatiques sûres et équitables ». Autre enjeu essentiel : « Interrompre les usages nuisibles des fonds marins. » L'occasion de souligner l'urgence à mettre en œuvre le traité international pour la protection de la haute mer et de la biodiversité marine, qui doit pour ce faire être ratifié par au moins 60 États membres. Avant le sommet, ils n'étaient encore que 28 pays, dont la France, à l'avoir pleinement ratifié ou être en passe de le faire. À la clé, la réglementation sur l'océan hors des zones économiques exclusives des pays, alors que la haute mer représente 64 % de l'océan, soit plus de la moitié de la planète.

Lors du sommet, le plan d'action de Nice pour les océans, négocié aux Nations unies, ainsi que le pacte européen pour l'océan – « une sorte de “blue deal” assez ambitieux, notamment sur le plan scientifique », selon l'Élysée – seront également présentés. Dans le même temps, quelque 1 000 événements consacrés à l'océan auront lieu dans la zone dédiée à la société civile, « la Baleine ». ■

J. S.

Le 3^e sommet des océans navigue en eaux troubles

Les entreprises sont de plus en plus présentes au sein des conférences onusiennes. À cet égard, l'Unoc 3, organisée à Nice du 9 au 13 juin, ne fait pas exception, entre partenaires privés de poids et forum dédié à l'économie. L'occasion pour les grands groupes de redorer leur image.

Nice (Alpes-Maritimes), envoyée spéciale.

Le greenwashing passe aussi par l'océan. La conférence des Nations unies sur l'océan (Unoc), qui se déroulera du 9 au 13 juin à Nice (Alpes-Maritimes), coorganisée par la France et le Costa Rica, explose son budget et affiche certains partenaires peu vertueux sur le plan environnemental. À Lisbonne, le précédent sommet avait coûté 11 millions d'euros. La France, qui a démarré avec une enveloppe initiale de 47,7 millions d'euros, atteint, selon une enquête de Mediapart, 52 millions d'euros rien que pour la « zone bleue », réservée aux délégations officielles et sous l'égide des Nations unies. Restaient à trouver auprès d'entreprises quelque 10 millions d'euros pour la « zone verte », dédiée à la société civile et au public.

Parmi les partenaires et sponsors de cette conférence figurent des fondations, notamment Oceano Azul et Bloomberg Philanthropies. Et de nombreuses entreprises, qui bénéficient d'une occasion de redorer leur image. Ce mélange des genres

se généralise : « C'est vraiment typique de ce qui se fait en ce moment dans le domaine de ces grandes conférences internationales. Les entreprises sont de plus en plus présentes », explique Olivier Petitjean, de l'Observatoire des multinationales. Un fonctionnement sur le modèle du forum de Davos, une « gouvernance multi-parties prenantes consistant à mettre autour d'une table les gouvernements, les grandes entreprises, des ONG et des chercheurs triés sur le volet, pour discuter des grands problèmes du monde et se mettre d'accord ».

DES INDUSTRIES PAS TRÈS VERTES

Parmi ces entreprises, BNP Paribas et Axa, qui financent par ailleurs des associations œuvrant pour la protection des océans. Mais elles ont déjà été épinglees par des organisations non gouvernementales pour leurs financements d'énergie fossiles ou minières : « L'ampleur de cette pression a porté ses fruits, au sens où ils se sont désengagés de certains projets, souligne Olivier Petitjean. Mais le diable est dans les détails de leur

politique. Ils restent investis dans des secteurs problématiques. »

Autre partenaire, le Groupement des industries de construction et activités navales (Gican) : « Sa place est plus directement questionnable » réagit Olivier Petitjean. Le Gican regroupe « à la fois de l'industrie d'armement, donc Naval Group, et des chantiers navals qui construisent les mégabateaux de croisière ». Un modèle à fort impact environnemental. De même, le « partenaire mondial » du sommet, CMA CGM, troisième groupe de porte-conteneurs au monde – qui a capté quelques anciens conseillers ministériels macronistes. Une opportunité pour un acteur de ce secteur largement polluant et émetteur de gaz à effet de serre de mettre en avant l'objectif net zéro carbone à l'horizon 2050. Pourtant, prévient Olivier Petitjean, « on est très loin de la perspective de rendre ce mode de transport très vert ».

Coorganisé par la France et le Costa Rica, l'événement devrait coûter plus de 60 millions d'euros.

adossé au sommet. Du côté des organisateurs du forum, Robert Calcagno, directeur général de l'Institut océanographique, assurait que l'Unoc et le Beff sont « administrativement et financièrement, deux organisations différentes ». Parmi les intervenants, on compte néanmoins Rodolphe Saadé, patron de CMA CGM, Jean-Pierre Clamadieu, PDG d'Engie, dont la fondation est partenaire de l'Unoc, et Axa.

La ligne de ce forum a de quoi plaire aux grands groupes : proposer « une vision pragmatique, démontrer que l'océan est bien un marché investissable », détaillait Olivier Wenden, vice-président de la Fondation Prince Albert II de Monaco. Selon lui, l'économie dite bleue « permet avant tout d'améliorer l'efficacité du transport maritime, de l'aquaculture et de la pêche », de « protéger les écosystèmes ». Et Pascal Lamy, coprésident du forum et vice-président du Forum de Paris sur la paix, de renchérir : « Il y a sous nos pieds quelque chose de l'ordre de 25 000 milliards d'actifs qui sont prêts à être déployés pour de l'énergie, du transport, du tourisme, de la biologie. » Business as usual, avec un coup de peinture bleu océan. ■

JESSICA STEPHAN



La réforme des retraites de 2023 n'a décidément aucune légitimité, ni populaire, ni parlementaire, ni démocratique. Invités à se prononcer pour la première fois lors d'un vote sur le fond du texte, les députés ont adopté, jeudi, la résolution demandant l'abrogation des mesures clés de la réforme, à savoir le report de l'âge de départ à la retraite à 64 ans et le passage à 43 années de cotisation en 2027. « Nous avons déjoué l'obstruction et obtenu un vote sans appel », s'est réjoui le député communiste et coprésident du groupe GDR Stéphane Peu, qui a porté dans l'Hémicycle cette résolution non contraignante. Au total, 198 élus issus des bancs de la gauche, du RN et d'une partie du groupe Liot ont voté pour cet appel à abroger le texte. La plupart des macronistes ayant déserté les bancs de l'Assemblée, seuls 35 députés se sont prononcés contre.

En mars 2023, cette réforme des retraites brutale, injuste et massivement rejetée par l'opinion avait été validée sans aucun vote, grâce à l'utilisation par Élisabeth Borne du 49.3. Par la suite, toutes les tentatives d'abroger la loi ont fait l'objet d'une obstruction ou de basses manœuvres macronistes. D'où le choix des députés communistes de soumettre une résolution non amendable. Si le texte en



Le 5 juin, à Paris. 198 élus issus des bancs de la gauche, du RN et d'une partie du groupe Liot ont voté pour cet appel à abroger le texte. AMAURY CORNU/HANS LUCAS

«À compter de ce jour, l'exécutif ne peut plus ignorer la volonté du peuple, ni se dérober à ses responsabilités.»

LES DÉPUTÉS GDR

question n'est pas contraignant, comme se sont plu à le souligner les macronistes, le symbole et le message envoyés n'en sont pas moins puissants. Le constat est sans appel. « Il n'y a pas de majorité à l'Assemblée pour la réforme des retraites », insiste Cyrielle Chatelain, présidente du groupe Écologiste et social. « À compter de ce jour, l'exécutif ne peut plus ignorer la volonté du peuple, ni se dérober à ses responsabilités », préviennent les députés GDR, pour qui ne pas tenir compte de la voix des députés constituerait un nouvel affront.

Par conséquent, Stéphane Peu offre deux voies d'issues au gouvernement : qu'il « abroge cette réforme » ; ou bien qu'il organise un « référendum » donnant la possibilité aux Français de se prononcer directement. Faute de réponse à ces demandes, « nous saurons en tirer les conséquences », menace-t-il. « Cela prendra probablement la forme du dépôt d'une motion de censure », précise l'élu après le vote, ajoutant : « Sur un tel sujet, elle pourrait avoir d'autres effets que les motions de censure précédentes ». Et ce d'autant que la réforme est encore aujourd'hui réprobée par les trois quarts des Français. Si le gouvernement venait à ignorer le message des députés, le RN pourrait

L'Assemblée dit non à la retraite à 64 ans

PARLEMENT Les députés ont voté, jeudi, contre le report de l'âge de départ. Une résolution des élus communistes et ultramarins a permis de déjouer l'obstruction macroniste.

joindre ses voix à celles de la gauche pour faire tomber le gouvernement.

LE DÉBAT SUR LE FINANCEMENT EST OUVERT

Les socialistes ont d'ailleurs indiqué qu'ils déposeraient une motion de censure si les travaux du conclave sur les retraites ne revenaient pas comme prévu dans l'Hémicycle. L'oratrice, Sandrine Runel, a dit son mécontentement contre le premier ministre François Bayrou qui, le 16 mars, a interdit au conclave qui réunit patronat et syndicats (la CGT a claqué la porte) de revenir sur le départ à la retraite à 64 ans, principale mesure de la réforme de 2023. « Quelle honte pour un premier ministre de renier sa parole », s'emporte la députée socialiste. La gauche

appelle de plus le gouvernement à prendre acte du vote de la représentation nationale concernant les travaux du conclave.

Le débat a également fait tomber certains masques à droite. Une « dose de capitalisation » est étudiée par des députés macronistes, et à les faveurs tant d'Édouard Philippe que de Bruno Retailleau. En réalité, la droite veut mettre la main sur les fonds de la caisse d'assurance-vieillesse. Ce sont « 400 milliards d'euros qui leur échappent. 400 milliards juste pour les gens, pour leurs vieux jours, 400 milliards sans trading haute fréquence, sans boursicotage, sans le yoyo des marchés », traduit François Ruffin, député Écologiste et social.

Le vote a aussi eu le mérite de rouvrir le débat sur le financement. « Notre système

par répartition fait preuve d'une réelle solidité et ses dépenses sont stables dans le temps, aux alentours de 14 % du PIB », expose Stéphane Peu, qui rajoute que les pertes de cotisations non compensées par l'État ont coûté 9 milliards d'euros en cinq ans. Quant aux allégements de cotisation, ils « représentent 80 milliards d'euros ». Le député LFI Gabriel Amard estime ainsi que le vote de la résolution « engage les futurs arbitrages au moment de l'examen du projet de loi de financement de la Sécurité sociale » à l'automne. Ce sera alors l'occasion de montrer « comment financer autrement la retraite à 62 ans ». Un sujet sur lequel la gauche a de nombreuses propositions. ■

GAËL DE SANTIS

**GRÈVE AU CROUS DE NANTES**

Le personnel du Crous du campus du Terre de Nantes Université, soutenu par la CGT, était en grève le 5 juin pour protester contre les postes vacants, des niveaux de salaire très bas, les conditions de travail et le matériel dégradé.

2 SALARIÉS SUR 5 EN ARRÊT MALADIE

Selon le baromètre 2025 de Malakoff Humanis, 42 % des salariés se sont vu prescrire un arrêt maladie en 2024. Les 18-34 ans sont plus touchés (47 %) que l'ensemble de la population, de même que les cadres (53 %). Les plus de 50 ans le sont moins (32 %).

LUTTE POUR LES SALAIRES À PELLET

Les salariés de Pellet, à La Ricamarie, près de Saint-Étienne (Loire), spécialiste des équipements sanitaires pour les seniors et les personnes à mobilité réduite, étaient en grève le 5 juin. Ils revendentiquent des augmentations de salaires.

À Strasbourg, les metallos CGT ne se résignent pas

MOBILISATION

Les syndiqués, venus de toute la France à l'occasion du congrès de leur branche, ont renforcé les rangs de la manifestation pour la défense des retraites, tout en travaillant à de nouvelles stratégies contre la désindustrialisation.

REPORTAGE

Strasbourg (Bas-Rhin), correspondance particulière.

« Aujourd'hui, nous fêtons ensemble une magnifique victoire ! » s'est exclamée la secrétaire générale de la CGT, Sophie Binet, en prenant la parole devant les centaines de gilets jaunes et rouges de la CGT qui l'entouraient, drapeaux au vent, juste avant leur départ pour rejoindre les syndicalistes locaux et démarrer la manifestation contre la réforme des retraites en centre-ville. Les applaudissements nourris et les slogans qui ont fusé montraient que tout le monde savait déjà de quelle victoire il s'agissait. Le matin même, par 198 voix pour et 35 contre,

les députés ont voté une résolution demandant l'abrogation des 64 ans et le passage à 43 annuités de cotisation en 2027, plus de deux ans après que le gouvernement a fait passer sa loi en force à coups de 49.3 à l'Assemblée (lire page 9). Il y a deux ans, le gouvernement avait également réussi à bloquer une proposition de loi d'abrogation de la réforme des retraites. Le référendum d'initiative populaire, demandé par les syndicats et des groupes politiques, n'a jamais vu le

jour. D'où les questions qui revenaient en boucle dans les rangs des manifestants de Strasbourg, se demandant quelle suite pourrait entraîner la victoire du jour. Le gouvernement va-t-il tenir compte de ce vote ? Y est-il obligé ? N'est-ce pas un vote symbolique qui n'aura aucune conséquence ?

« Les députés ne sont pas des plantes vertes, ils font la loi. Et nous sommes donc rassemblés ici à Strasbourg, et nous manifestons partout en France, pour demander une chose

Sophie Binet, lors de la mobilisation de la centrale, dans le Bas-Rhin le 5 juin. JÉRÉMY BAUMERT



7 juin Une intersyndicale composée de la CGT, FSU et SUD culture appelle à un rassemblement devant la bibliothèque François-Mitterrand, à Paris. Les agents en sont à 18 jours

de grève depuis la mi-mars pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail.

10 juin Force ouvrière fonction publique organise une conférence de presse à 11 heures au siège

de FO, à Paris, pour dénoncer l'effondrement du pouvoir d'achat des agents et les attaques contre le service public.

12 juin Attac, Oxfam France et 350.org se mobilisent devant

très simple : que le gouvernement respecte ce vote et la démocratie, sinon nous appelons les députés à en tirer toutes les conséquences », a répondu Sophie Binet, ajoutant qu'il « n'y aura pas de gouvernement qui tiendra dans la durée sans abroger cette retraite ».

L'autre sujet qui a occupé toutes les conversations, c'est la série noire des fermetures de sites industriels et les plans de licenciement qui balayent la France depuis plusieurs années et semblent aller crescendo. La CGT a comptabilisé entre 150 000 et 240 000 emplois supprimés depuis un an et demi, constatant que c'était le cœur même de l'industrie française qui était touché de plein fouet, notamment sa métallurgie qui est à la base de toutes les industries de transformation, alors que le secteur n'est pas en difficulté économique.

« LA BATAILLE EST ESSENTIELLE »

Les ArcelorMittal, en force à Strasbourg, le confirment, au moment où un plan social concernant 630 postes est en cours. « Pour nous, le PSE n'a pas lieu d'être. Tout va bien pour la santé économique du groupe. C'est Mittal qui détourne ses bénéfices au Luxembourg, mais nous, en France, nous gagnons de l'argent et nous avons les moyens de le prouver. Nous allons donc travailler sur ce point et nous allons le porter devant le tribunal », assure le délégué central CGT d'ArcelorMittal France, Reynald Quaegebeur.

En cause selon la CGT, la financiarisation de l'industrie, qui n'a pour objectif que de satisfaire les actionnaires. « Ces choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel », constate Stéphane Flégeau, le secrétaire général adjoint de la fédération CGT de la métallurgie, qui confirme cette continuité, depuis des années, d'une stratégie qui ne cesse de produire des ravages.

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

« Chez Arcelor, les choix ne sont faits ni dans l'intérêt des salariés, ni dans celui de l'outil industriel. »

STÉPHANE FLÉGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT
DE LA CGT MÉTALLURGIE

</

En Italie, des référendums pour la dignité des salariés

DÉMOCRATIE La CGIL appelle les Italiens à se mobiliser les 8 et 9 juin contre la précarité, les licenciements abusifs et l'accès à la citoyenneté de la main-d'œuvre immigrée. Une manière de reprendre pied dans un débat politique monopolisé par le gouvernement d'extrême droite.

Milan (Italie), envoyée spéciale.

Giorgia Meloni rêve de démocratie plébiscitaire et d'ordres qui viennent du haut. Seulement du haut. En l'espèce, les cinq référendums sur le travail et la citoyenneté des 8 et 9 juin, initiés par la Confédération générale italienne du travail (CGIL) cadrent mal avec les aspirations populistes et autoritaires de la présidente du Conseil des ministres italien. Après avoir longtemps observé le silence sur la question, la dirigeante postfasciste invite à l'abstention. Plutôt ironique pour celle qui entendait « donner la parole » aux Italiens lors de sa campagne électorale. Craint-elle la confrontation ? « Ne pas voter est une grave erreur politique », répond Maurizio Landini, secrétaire général de la CGIL. « Avec cette campagne, nous voulons redonner aux gens le pouvoir de décider de leur propre vie et ouvrir un nouveau chapitre où les droits de chacun sont à nouveau au cœur de l'agenda politique. Ceux qui appellent à l'abstention ne se trompent pas seulement, ils nient la possibilité du changement nécessaire. La démocratie ne vit que si les gens participent. » Pour renforcer l'abstention, le gouvernement a sorti l'artillerie lourde et n'hésite pas à détourner le sens des mots : « Il n'y a pas d'obligation d'aller voter : celui qui veut forcer les gens à le faire est illibéral », tempête le vice-président du Conseil, Antonio Tajani (Forza Italia), empruntant ainsi le qualificatif d'habitude appliquée à

la Hongrie de Viktor Orban ou à la Slovaquie de Robert Fico. « Leur objectif est qu'on n'atteigne pas le quorum » de plus de 50 %, analyse, pour l'Humanité, Vincenzo Greco, secrétaire de la CGIL de Milan. Mi-mai, un sondage Ipsos pour le *Corriere della Sera* estimait que le taux de participation se situerait entre 32 % et 38 %.

CHAQUE ANNÉE, PLUS DE 1000 ITALIENS MEURENT AU TRAVAIL

Depuis plusieurs semaines, des centaines de comités locaux se sont montés sur l'ensemble du territoire italien pour mobiliser. Derrière la CGIL, des associations, des forces politiques, des artistes, des universitaires tentent de briser le silence médiatique qui persiste autour de la consultation populaire. Partout, des sièges de la Rai ont été pris d'assaut, le 19 mai, pour dénoncer cette « Télé Meloni » qui entrave l'information sur des enjeux essentiels. Dans un pays où l'immigration monopolise les débats, « le choix de la voie référendaire correspond à une volonté de rendre la parole aux travailleurs », explique Vincenzo Greco. Le défi n'est pas mince. « Nous n'avons pas choisi la voie la plus aisée alors que la participation électorale est au plus bas dans ce pays », concède l'informaticien.

L'une des mesures de l'exécutif sur la sécurité, qui concernait les rares parties, a permis d'interdire les blocages d'entreprises.

Les référendums visent en premier lieu à annuler les lois sur la précarité et le recours abusif aux contrats à durée déterminée. Les licenciements sans préavis sont également dans le viseur, tout comme le plafond de six mois pour les indemnités de licenciement, adopté dans le cadre du Jobs Act voté sous Matteo Renzi (Parti démocrate,

2014-2016). « Force est de constater que la plupart des lois antisociales ont été votées sous le gouvernement de centre gauche. Et, aujourd'hui l'extrême droite empire une situation déjà critique », observe Vincenzo Greco. L'autre volet concerne la sécurité, quand plus de 1000 Italiens meurent au travail chaque année. « Nous disposons de statistiques qui prouvent que la plupart des nouveaux contrats sont précaires. C'est surtout le cas pour les jeunes et les femmes. Même si une personne travaille une semaine dans l'année, ça permet de la comptabiliser comme étant en activité », souligne Vincenzo Greco. Il y a quelques semaines, Giorgia Meloni se targuait d'avoir créé 1 million d'emplois avec un taux record pour les femmes. Les données sont pourtant en demi-teinte. En mars, l'institut italien de statistiques (Istat) certifiait que le chômage avait de nouveau augmenté, en particulier pour les moins de 35 ans (19 %, + 1,6 point). Si le taux de chômage des femmes a diminué de 0,9 point pour atteindre un taux d'emploi de 53 %, leur taux d'inactivité, c'est-à-dire le fait d'être sans emploi sans être en recherche active, s'élève à 43,4 %, soit une différence de 18 points avec les hommes.

UN PSEUDO-DIALOGUE SOCIAL AVEC DES INSTANCES SYNDICALES NON REPRÉSENTATIVES

La dernière question, promue par les associations de droits des immigrés et les partis politiques, porte sur l'abaissement de dix à cinq ans pour l'acquisition de la citoyenneté qui serait automatiquement transmise aux enfants mineurs. La gauche, qui a forgé le concept d'hégémonie culturelle, par l'intermédiaire du fondateur du Parti communiste, Antonio Gramsci, s'en voit aujourd'hui dépossédée par l'extrême droite. « À partir de 1993,



Des sièges de la Rai, ici à Turin, ont été pris d'assaut, le



19 mai, pour dénoncer une « Télé Meloni » qui entrave l'information.

deux ans après la dissolution du Parti communiste, on est passé d'une vision portant un changement radical de la société à une vision sociale libérale, puis clairement néolibérale, qui a imprégné jusqu'au centre gauche. Le mouvement ouvrier a subi une débâcle et nous nous battons encore sur les résultats de cette débâcle », estime Vincenzo Greco.

Ces référendums surgissent dans un moment de grave crise démocratique. Au-delà de la difficulté des syndicats à mobiliser les travailleurs sur le terrain, le gouvernement de Giorgia Meloni s'est lui-même employé à empêcher les mouvements sociaux. L'une des premières mesures de l'exécutif sur la sécurité, qui concernait les rave parties, a de fait permis d'interdire les blocages d'entreprises. Une méthode courante dans le secteur de la logistique. Pour Vincenzo Greco, « cette loi est une parabole. En frappant d'abord les militants pour le climat, les centres sociaux, un message culturel clair a été envoyé quant à la vision du gouvernement sur la jeunesse et donc sur le futur ».

La démarche de la CGIL vise également à remettre les syndicats au centre du jeu. Depuis son installation au pouvoir, le gouvernement Meloni mène un pseudo-dialogue social avec des instances non représentatives afin de réduire l'influence des organisations de base. Présente en février lors du congrès de la Confédération italienne des syndicats de travailleurs (CISL, catholique), la deuxième instance du pays, la dirigeante postfasciste a expliqué vouloir « (surmonter) une fois pour toutes cette vision conflictuelle toxique » entre le capital et le travail. Une rhétorique typique des mouvements fascistes qui prétendent réduire la société à ses corporations pour en finir avec le rapport de classe. ■

LINA SANKARI

Visite d'État de Lula en France

BRÉSIL Le président de la première puissance économique latino-américaine effectue, depuis jeudi, une visite officielle à Paris, avant de participer au sommet des océans, à Nice.

Après avoir chaleureusement accueilli son homologue Emmanuel Macron au Brésil l'année dernière, c'est maintenant au tour du président Luiz Inacio Lula da Silva d'être reçu en France avec toutes les considérations qu'impose la visite d'État de la première puissance économique latino-américaine. Et avec un agenda très chargé pour la figure historique du Parti des travailleurs : cérémonie officielle aux Invalides ; séance privée à l'Académie française (un hommage fait à seulement 19 chefs d'État en quatre siècles d'existence – Lula et les Immortels y débattront du mot « multilatéralisme ») ; entrevue avec la maire de Paris, Anne Hidalgo ; rencontre bilatérale et dîner d'État à l'Élysée ; réception d'un doctorat honoris causa à l'université de Paris-VIII Vincennes-Saint-Denis...

Si la visite de l'ancien syndicaliste s'inscrit dans la saison culturelle du Brésil en France, c'est surtout le dossier de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur qui soulève des interrogations, parmi l'objectif affiché de renforcer les

liens stratégiques entre les deux pays (une douzaine d'accords de coopération dans les domaines de l'environnement, de la technologie, de la défense, de l'énergie et de la santé doivent être discutés). « (Sa signature) serait la meilleure réponse (...) face au contexte incertain créé par le retour de l'unilateralisme et du protectionnisme tarifaire », a lancé Lula, jeudi 5 juin, pique à peine voilée dirigée contre Washington, lors d'une conférence de presse à l'Élysée durant laquelle il a promis de sceller l'accord avant la fin de l'année.

DIATRIBE CONTRE DONALD TRUMP

Quelques jours avant son arrivée en France, dans un entretien accordé au *Monde*, le président brésilien avait eu de nouveaux propos forts contre le président Donald Trump, l'accusant de prétendre « gouverner le monde » au prix de la souveraineté des autres pays et au risque de provoquer une « pagaille généralisée ».

Bien que sa cote de popularité traverse une mauvaise passe dans son pays, Lula – considéré comme l'un des porte-parole du Sud global – jouit toujours d'une très bonne image à l'international, et

devra s'en servir lors de son passage à Nice (Alpes-Maritimes), pour l'ouverture de la conférence des Nations unies sur l'océan (lire aussi pages 6, 7 et 8). Pour un préambule avant la COP30, que la ville amazonienne de Belém accueillera dans sept mois ?

Souvent épingle sur les questions environnementales malgré les efforts engagés par son gouvernement (la déforestation a diminué de 32 % au Brésil l'année dernière et le pays pourrait l'éradiquer en cinq ans), le dirigeant auriverde avait balayé les critiques de certaines ONG rapportées par *le Monde*. « Le Brésil ne va pas renoncer à une richesse importante pour son développement », a-t-il assuré tout en soulignant une certaine hypocrisie de la part des pays du Nord en matière de lutte contre le réchauffement climatique. « L'enjeu central reste le financement ; les pays riches, qui ont connu deux cents ans d'industrialisation basée sur les gaz à effet de serre, ont une dette historique envers le climat et doivent l'assumer. Il y a beaucoup d'argent pour faire la guerre, mais, quand il s'agit de l'environnement, les caisses sont vides ! » ■

LUIS REYGADA



Le 5 juin, Emmanuel Macron accueille Luiz Inacio Lula da Silva pour une réunion au palais de l'Élysée à Paris.

Trump renoue avec le « travel ban »

ÉTATS-UNIS En difficulté sur le front intérieur, le président américain va interdire l'entrée sur le territoire aux ressortissants de douze pays, dont la population se monte à près de 500 millions d'habitants. Des restrictions sont imposées à sept autres.

Entre un retour aux fondamentaux et une diversion. C'est sans doute ainsi qu'il faut lire le nouveau « travel ban » décrété par Donald Trump, alors qu'une partie de son programme est enrayée par des décisions judiciaires ou les divisions de son propre camp. Les ressortissants de 12 pays – l'Afghanistan, la Birmanie, le Tchad, la République du Congo, la Guinée équatoriale, l'Érythrée, Haïti, l'Iran, la Libye, la Somalie, le Soudan et le Yémen – seront interdits d'entrée, à partir du 9 juin, afin de « protéger » le pays de « terroristes étrangers ». Des restrictions sont imposées à sept autres pays – le Burundi, Cuba, le Laos, la Sierra Leone, le Togo, le Turkménistan et le Venezuela –.

La Maison-Blanche a pris prétexte de l'attaque, dimanche à Boulder (Colorado), contre des participants à une marche hebdomadaire de soutien aux Israéliens détenus à Gaza.

détenus à Gaza par le Hamas. Mohamed Sabry Soliman, 45 ans, ressortissant égyptien, avait lancé des engins incendiaires tout en criant, selon les autorités, « Palestine libre ». Toujours selon les autorités, il se trouvait de manière « illégale » sur le territoire américain, son visa touristique ayant expiré.

Donald Trump a aussitôt enfourché son cheval de bataille préféré, le plus populaire parmi la base Maga (Make America Great

La Maison-Blanche a pris prétexte de l'attaque contre des participants à une marche hebdomadaire de soutien aux Israéliens détenus à Gaza.

Again) : la stigmatisation de la figure de l'étranger, au nom de la protection des Américains. Pour autant, l'Egypte ne figure pas dans la liste... Allié historique des États-Unis, le pays est envisagé par l'administration Trump comme un rouage essentiel dans le projet de déplacement des Palestiniens de la bande de Gaza, ce que refuse le maréchal Sissi.

Ce décret intervient alors que la loi budgétaire, adoptée par la Chambre des représentants, rencontre l'opposition de sénateurs républicains, effarés par le creusement de la dette prévue. En effet, les coupes dans les budgets sociaux ne compensent pas le manque à gagner des immenses réductions d'impôts. Bras droit de Donald Trump jusqu'ici, Elon Musk, dont la mission était de remodeler l'État, l'a qualifiée d'« abomination répugnante » et a appelé les élus à la « tuer », ouvrant une brèche dans la coalition républicaine. ■

CHRISTOPHE DEROUAIX

Macron laisse les crimes israéliens se perpétrer

DROIT Une deuxième cargaison d'armements en direction d'Israël a été bloquée ce jeudi par les dockers de Fos-sur-Mer. La CGT et l'ONG Aser rappellent au président français ses obligations internationales.

Une nouvelle cargaison de composants militaires a été bloquée, ce jeudi 5 juin à Fos-sur-Mer, près de Marseille (Bouches-du-Rhône) par les dockers de la CGT. Selon Disclose et The Ditch, il s'agirait cette fois de pièces détachées produites par le groupe Aubert et Duval qui servent à équiper des canons. Mercredi, un conteneur rempli de pièces de fusils-mitrailleurs avait été mis de côté. « On est très fiers de cette action qui s'inscrit dans la longue tradition internationaliste de la CGT pour la paix », a réagi la secrétaire générale de la confédération Sophie Binet. Mais elle a appelé le gouvernement à « bloquer immédiatement » les livraisons d'armes à Israël car ce n'est pas aux dockers CGT « de faire respecter les principes fondamentaux du droit international ».

La France en tant qu'État signataire se doit de respecter la décision de la Cour internationale de justice, et tout faire pour prévenir le risque de génocide. Le président Benoît Muracciole de l'organisation Action sécurité éthique républicaines (Aser) réclame dans une lettre ouverte à Emmanuel Macron de « bloquer instantanément ce transfert ainsi que toute autre livraison d'armes, de composants à double usage et de carburant à des fins militaires, conformément aux obligations internationales de la France, dont les articles 6 et 7 du traité sur le commerce des armes (TCA) de l'ONU ». ■

VADIM KAMENKA

La Fête de l'Humanité
12 • 13 • 14 Septembre 2025
Le Plessis-Pâté / Brétigny-sur-Orge
LA BASE 217 (91)

VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS

JEUDI 12 JUIN 2025 - 18H00 à 20H30
PLACE DE LA RÉPUBLIQUE - PARIS

Prises de parole & diffusion du Bon de Soutien

AVEC

- **Fabien GAY**
Directeur de l'Humanité et Sénateur de la Seine-Saint-Denis
- **Ian BROSSAT**
Sénateur de Paris
- **Nathalie SIMONNET**
Responsable du collectif national de diffusion du bon de soutien

BON DE SOUTIEN à l'Humanité 2025
La Fête de l'Humanité

Impressionnant mercredi face à Alexander Bublik (6-1, 7-5, 6-0) en quarts de finale, Jannik Sinner écrase ses adversaires depuis son arrivée à Roland-Garros. Pour la deuxième fois de sa carrière, il est dans le dernier carré d'un Grand Chelem sans avoir lâché le moindre petit set. Et jamais ses matchs ne semblent vouloir dépasser les deux heures, comme s'il avait autre chose à faire. « Ses matchs durent tous moins de deux heures, donc physiquement il est au top. Très peu de gens peuvent s'approcher de ça. Il évolue dans une autre dimension dans tous les aspects du jeu. Son tennis a déjà tout prouvé. Et ça va continuer pendant des années », a expliqué, même pas anéanti, juste confronté à l'évidence, le Kazakh Alexander Bublik, 62^e mondial. Rien ne semble vouloir atteindre l'Italien. Son prochain adversaire, ce vendredi en demi-finale, Novak Djokovic, le recordman de victoires en Grand Chelem (24), devra donc se creuser les méninges pour le faire douter.

Difficile en effet de trouver la faille et de cerner le personnage Jannik Sinner, comme si transparaissait à travers ses taches de rousseur, sa peau blanche et ses cheveux couleur d'automne, toute la mentalité des habitants de la province

« Ses matchs durent tous moins de deux heures. Il évolue dans une autre dimension. »

ALEXANDER BUBLIK, ÉLIMINÉ EN QUARTS DE FINALE DE ROLAND-GARROS

autonome du Trentin-Haut-Adige. Plutôt flegmatique, rarement énervé, le numéro un mondial trimbole sa fine et grande carcasse (1,91 m, 77 kg) sur les courts du monde entier, sans faire de vagues, à une exception près : une affaire de dopage qui aurait pu mettre fin l'an dernier à sa carrière. « J'ai failli tout arrêter après cette affaire », avait-il déclaré avant d'encaisser.

TROIS TITRES DE GRAND CHELEM

Ces trois mois de suspension n'ont pourtant pas eu raison de sa volonté de revenir au plus haut niveau. Tout transpire chez cet homme de 23 ans, le silence des montagnes qui l'ont vu grandir. Avant d'attraper une raquette de sa main droite, il a d'ailleurs fait ses premiers pas sur des skis, ce qui en soit est logique. Avant que la petite balle jaune ne devienne son quotidien, c'est sur des planches qu'il brille. Sur le site de la Fédération italienne de ski (Fisi), la première course de Jannik Sinner remonte à janvier 2010. Licencié au club de 3 Zinnen dans les Dolomites, le jeune skieur remporte un titre national en benjamin. Que ce soit en géant ou en slalom, les performances sont là. En 2012, il est même vice-champion d'Italie en slalom géant. « J'étais meilleur au ski qu'en tennis, mais je n'ai pas de regrets. Ce sont deux sports qui n'ont rien à voir. Mais peut-être que, grâce au ski, j'ai

un jeu de jambes un peu plus solide, et que ça m'aide sur l'équilibre et les glissades. »

Et il est vrai que l'Italien surprend par la souplesse de ses longs compas, par cette faculté à toujours courir presque à plat ventre. Tout schuss sur les pentes, il a gravi les échelons du tennis professionnel à la même vitesse. En novembre 2020, il remporte à 19 ans le tournoi de Sofia, devenant le premier joueur né au XXI^e siècle à décrocher un titre ATP et le plus jeune Italien titré dans l'ère Open. La suite est tout aussi stratosphérique : 19 titres, dont trois tournois du Grand Chelem (l'Open d'Australie en 2024 et 2025 et l'US Open

2024), quatre Masters 1000 (Toronto en 2023, Miami, Cincinnati et Shanghai en 2024) et le Masters en 2024. Sans oublier une coupe Davis avec l'Italie... Seul ombre au tableau donc, cette affaire de dopage en 2024, où il sera suspendu pour négligence. Il rate quatre des neuf tournois de catégorie Masters 1000 du début 2025.

Contretemps fâcheux qui aurait pu mettre fin à sa carrière tant il a été affecté par le jugement, mais aussi par celui de ses pairs. Suspitions, doutes, l'Italien n'en demeure pas moins un très grand joueur mais aussi un homme qui semble avoir des valeurs. C'est en tous les cas ce que révèle une

information parue, il y a peu, sur des sites transalpins. Le numéro un mondial aurait récemment rejeté une offre de 10 millions de dollars d'Elon Musk, patron de Tesla et SpaceX, en échange d'une exclusivité et d'une visibilité mondiale maximale. Selon des sources proches de l'athlète, Sinner a déclaré au multimilliardaire : « Gardez-les et dépensez-les pour quelque chose qui aide vraiment les gens ! » Musk, vexé comme un pou, lui a tout de suite répondu sur X : « Certains choisissent le bruit quand ils n'ont pas d'arguments. Passons à autre chose. » Comprenez qui pourra. ■

ÉRIC SERRES

Jannik Sinner, le Transalpin express

TENNIS Malgré trois mois de suspension pour suspicion de dopage, le numéro un mondial surclasse tous ses adversaires et glisse façon TGV sur le tournoi de Roland-Garros. L'Italien retrouve ce vendredi, en demi-finale, l'éternel Novak Djokovic.

PORTRAIT



Le 4 juin, Jannik Sinner en quarts de finale face à Alexander Bublik, battu 6-1, 7-5, 6-0. JULIEN DE ROSA/AFP

un jeu de jambes un peu plus solide, et que ça m'aide sur l'équilibre et les glissades. »

Et il est vrai que l'Italien surprend par la souplesse de ses longs compas, par cette faculté à toujours courir presque à plat ventre. Tout schuss sur les pentes, il a gravi les échelons du tennis professionnel à la même vitesse. En novembre 2020, il remporte à 19 ans le tournoi de Sofia, devenant le premier joueur né au XXI^e siècle à décrocher un titre ATP et le plus jeune Italien titré dans l'ère Open. La suite est tout aussi stratosphérique : 19 titres, dont trois tournois du Grand Chelem (l'Open d'Australie en 2024 et 2025 et l'US Open



À Lyon, Draga célèbre Monique Wittig

FESTIVAL Lucie Antunes, artiste associée des Nuits de Fourvière, présentera, dimanche, avec Anna Mouglalis, P.R2B, Théodora Delilez et Narumi Hérisson, *Ô guérillères*. Un ovni musical qui fait sonner les mots de l'autrice et militante féministe.

Ô guérillères, de Draga, CryBaby

Le travail collectif, elle y tient. Et bardé de remerciements, c'est encore mieux. Comme si tout ce qui arrivait à Lucie Antunes, et tout ce qu'elle créait, procédait du miracle des rencontres qu'elle suscite ou qui lui tombent dessus. La saison festivalière des Nuits de Fourvière a fait de la musicienne, percussionniste diplômée du conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon (CNSMDL) et compositrice embarquée dans l'aventure électro, l'artiste associée de son édition 2025. « Ils ont appelé ça "artiste en résonance" », précise-t-elle dans un restaurant parisien où, entre deux répétitions, cette travailleuse acharnée nous a accordé une bonne heure de discussion. « C'est très joli mais

j'aime aussi le mot "associée". Cette collaboration ressemble vraiment à ce qu'on propose dans l'art contemporain : on travaille avec une structure, et donc avec des équipes, une idée et les moyens de la mettre en place. C'est un rêve. » Et les « mercis » de pleuvoir à l'endroit de Vincent Anglade, directeur des Nuits de Fourvière, qui a fait le pari de placer au cœur de sa programmation cette artiste que ni TikTok ni Spotify n'ont érigée en star.

La musicienne s'y est vu confier quatre créations. Une ambitieuse *Symphonie pour 100 batteries*, en quatre mouvements – « J'ai pris ça très au sérieux, peut-être un peu trop » –, une Nuit sauvage en forme de carte blanche, une collaboration avec son ami le chorégraphe Mehdi Kerkouche, et la première live de l'album *Ô guérillères*, qu'elle vient de publier avec Draga, collectif qui figure désormais « au centre de (sa) vie pour toujours », composé, en plus d'elle-même, de l'actrice Anna Mouglalis, de la chanteuse PR2B, et des musiciennes Théodora Delilez et Narumi Hérisson. « Ce collectif a bouleversé pas mal de choses dans ma vie. J'ai pris conscience de plein de choses. Ce sont mes sœurs », lâche-t-elle dans un

irrépressible élan. C'est qu'avec *Ô guérillères*, Draga a conçu un disque électrisant planté de mots éruptifs empruntés au manifeste poétique, épique, féministe et lesbien presque éponyme, *les Guérillères*, écrit en 1969 par l'écrivaine et militante Monique Wittig. Un album dans lequel Lucie Antunes a mis à profit sa science du rythme pour accompagner les fulgurances de ses consœurs.

Tout commence lors d'une «*nuit chamanique*» où Anna Mouglalis récite de sa voix rauque un passage des *Guérillères*. «*C'est monté, monté, monté, jusqu'à ce qu'elle crie "le chaos", "l'anarchie". Les gens ont pétré un câble. On s'est dit avec Anna qu'il fallait en faire quelque chose*», confie Lucie Antunes. Après un nouvel essai concluant au Printemps de Bourges, la paire s'autorise à voir plus grand et contacte la musicienne et chanteuse P.R2B. «*Elle a cocomposé avec moi, et ça a été merveilleux, évidence sur évidence. On avait envie de quelque chose de très organique, de beaucoup plus rock que ce qu'on fait d'habitude toutes les deux. Avec les influences de Laurie Anderson, comme toujours, de Peaches, PJ Harvey, et surtout d'un groupe très important dans la communauté lesbienne, qui s'appelle The Organ mais n'a duré que le temps d'un album.*» Avec Narumi Hérisson et Théodora Delilez aux arrangements, elles ont chacune concédé au talent de l'autre pour fusionner les tempéraments dans le célèbre studio valdoisien la Frette, avec une précision maniaque du détail. «*On était des bosseuses, de 10 heures à 23 heures sans sortir du studio. Et ça a l'air un peu mystique, mais je peux vous jurer qu'on a senti la présence de Monique*», glisse la musicienne, qui confie avoir présenté l'album à la veuve de l'écrivaine, Sande Zeig, avec des Draga gorgées d'émotion.

«ON L'A FAIT POUR TOUTES NOS SŒURS»

Le disque a été enregistré d'une traite, sans reprises ni pistes additionnelles, porté par la voix d'Anna Mouglalis qui scande cette ode à une sexualité féminine affirmée face aux préceptes patriarcaux. «*On a tout laissé : les fragilités, les cris, les pleurs. Tout ça est vrai et se passe aussi sur scène*», indique la musicienne, pressée de partager avec le public ce projet musical dicté par l'urgence politique. «*Pour la première fois, j'ai vraiment l'impression qu'on fait vraiment quelque chose d'important. Et qu'on porte une voix avec beaucoup de beauté et d'élégance*», dit-elle avant d'en préciser la portée : «*Ce disque, on l'a fait pour toutes nos sœurs. On l'a fait pour le monde entier, pour l'amour de Wittig, pour la communauté. Personne n'arrivera à nous séparer ou à nous mettre les unes contre les autres. On est vraiment dans quelque chose de très fort et de très puissant ensemble. Et on espère agrandir ce collectif.*»

Née dans une famille d'ouvriers immigrés portugais et espagnols arrivés à Perpignan, Lucie Antunes a dû affronter l'institution pour frayer un chemin hors des sentiers balisés. Du genre bourreau de travail et «*bête à concours*», elle impressionne au CNSMDL mais se sent à l'étroit dans le cadre contraint de la musique contemporaine. Courtisée par l'Ircam, qui lui propose d'inaugurer la rénovation de son «*espace de projection sonore*», elle trouve peu à peu sa voie, défrichée dans les albums *Sergueï* (2019) et *Carnaval* (2023), taillés pour mouvoir les corps sur des rythmes savants : «*Je veux pouvoir danser, je veux pouvoir être avec les gens, je veux pouvoir boire des coups, je veux pouvoir vivre. Et vivre à travers la musique.*» Si elle concède avoir «*toujours détesté les institutions*», la musicienne admet toutefois leur devoir «*beaucoup de choses : la rencontre avec John Cage, avec Xenakis, cette rigueur, cette précision*». Des atouts qu'elle compte mettre au service d'un collectif qu'elle imagine sans fin. «*Cette année, je ne travaille qu'avec des alliés. Et j'ai trouvé des bonnes alliées. C'est magnifique le travail collectif. C'est arrivé avec Draga et je crois vraiment que c'est le futur. On a tout intérêt à faire ça, et dans tous les domaines : s'associer et unir nos forces.*» ■

CLÉMENT GARCIA

Sur scène le 8 juin, à 21 h 30, aux Nuits de Fourvière, à l'Odéon de Lyon (nuitsdefourriere.com).

Puis le 4 juillet, à 20 heures, à la Philharmonie de Paris, dans le cadre du festival Days off (daysoff.fr).

Retour gagnant pour les Anglais de Pulp

MUSIQUE Le groupe emmené par Jarvis Cocker n'avait plus fait parler de lui depuis vingt-quatre ans. C'était pour mieux nous surprendre avec *More*.

**More, de Pulp,
Rough Trade Records**

Dans l'effervescence musicale qui s'était emparée de l'archipel britannique au milieu des années 1990, on pouvait légitimement refuser de s'immiscer dans la guerre picrocholine entre les Londoniens esthètes de Blur et les Mancuniens prolos d'Oasis pour leur préférer les nerveux de Supergrass, les lyriques de Suede ou encore les sardoniques de Pulp qui fêtaient un retour inattendu. Un groupe dont la particularité tient à la fois d'être né dans la ville ouvrière de Sheffield et de manier un langage pop soutenu qui emprunte autant à Bryan Ferry qu'à David Bowie, soit la branche la plus arty du rock anglais. Une savante synthèse, en somme, pimentée de disco et de coldwave, que son chanteur emblématique, le dandy Jarvis Cocker, a entretenu en tenant le haut du pavé médiatique avec ses lunettes qui cachent un regard fatigué, ses provocations et addictions. Une sorte de geek punk qui maniait aussi bien la satire sociale que la chanson allusive.

Et si Cocker continuait d'apparaître à échéance régulière en solo ou ailleurs, c'était sans son groupe, astreint au silence depuis vingt-quatre ans, soit un quart de siècle, soit une éternité.

On avait bel et bien cru l'histoire terminée en 2001 avec *We Love Life*, qui clôturait des années fastes après *Different Class* (1995) – et son hymne social post-thatchérien *Common People*, leur plus grand succès –

**Un langage pop qui
emprunte autant
à Bryan Ferry
qu'à David Bowie.**

et *This Is Hardcore* (1998), deux albums majeurs de la vague britpop, qui venaient après quinze années d'essais non concluants pour Cocker et les siens. Et c'est comme si les années s'étaient transformées en mois. *More*, leur nouvel album, en est quelque part la suite logique et prend sans rougir place à leur côté, sans redites nicourronnes, avec le groupe au complet si ce n'est le basiste Steve Mackey dont la mort en 2023 a sans aucun doute motivé leur résurrection.

Première surprise, la voix impeccable de Jarvis Cocker, désormais sexagénaire, captée au plus près du micro, et qui rend le rocker plus crooner que jamais. Elle fait merveille dès *Spike Island*, qui ouvre l'album et renvoie aux meilleures chansons du groupe, exposant en quelque sorte les mobiles de ce retour inattendu («*Je suis né pour jouer, c'est ma vocation*»). C'est encore dans cette alternance de chroniques sociales, d'obsessions (dé)complexées et d'examens de conscience que les onze morceaux de *More* défilent avec une décontraction toute british. On retiendra *Farmers Market*, *Partial Eclipse* (avec Brian Eno et sa famille dans les choeurs) ou *Hymn of the North* dédié à leur Yorkshire natal («*Les usines sont vides / Le vide industriel / La vie a néanmoins besoin d'être remplie / Alors vas-y et trouve quelque chose à aimer*»), et leur habituelle embardée disco, *Got to Have Love*. La production confiée au suractif James Ford (Arctic Monkeys, Fontaines D.C., Black Country, New Road) a sûrement joué un rôle dans ce retour réussi, un de plus à l'actif d'une scène anglaise – on pense à The Cure – qui ne semble jamais vouloir dire son dernier mot. ■

C. G.



Le groupe de Sheffield revient avec un nouvel album distingué et tellement anglais. TOM JACKSON

La TNT dynamite sa numérotation

AUDIOVISUEL Deux chaînes font leur apparition après le non-renouvellement des fréquences de C8 et NRJ12. La décision de l'Arcom d'une nouvelle grille pour la télévision numérique terrestre prend effet ce vendredi 6 juin.

Ils'agit du plus grand bouleversement du paysage audiovisuel français depuis la fin de l'ORTF en 1975. En actant, en janvier, le non-renouvellement des fréquences de C8 et NRJ12, l'Arcom a provoqué une redistribution des créneaux de diffusion. La nouvelle numérotation qui entre en vigueur ce vendredi 6 juin (automatiquement sur une majorité de télésieurs ou via une mise à jour manuelle pour certains) devrait assurer «une meilleure lisibilité de l'offre de la TNT dans l'intérêt du public», selon l'ancien président de l'autorité de régulation de l'audiovisuel, Roch-Olivier Maistre. À part les deux chaînes précitées, pas de perdant dans cette évolution, mais certains y gagnent beaucoup, en particulier le service public, en termes de lisibilité et de cohérence.

TF1 garde sa première place. D'ailleurs, en début de grille, rien ne change : mais la désertion du créneau

4 par Canal Plus crée un bloc cohérent des chaînes de France Télévisions, de France 2 à France 5, qui «se suivent de manière logique», souligne l'Arcom (au passage, les logos des chaînes disparaissent au profit d'une marque unique, france.tv). France 4 occupera la fréquence précédemment dévolue au navire amiral du groupe Bolloré. Pour la chaîne, qui a failli disparaître en 2020, l'exposition est inédite : elle va réanimer une programmation jeunesse de qualité (Okoo, en journée) et remettre le spectacle vivant à l'honneur et dans l'imagination collective (Culturebox, en soirée), en proposant des concerts, des pièces de théâtre ou des spectacles d'humour...

En 6 et 7 suivent M6 et Arte, qui gardent leur numérotation. Jusqu'ici réservé à C8, le créneau suivant accueille la Chaîne Parlementaire (LCP)-Assemblée nationale et Public Sénat, qui se partageront le temps d'antenne à parts égales (et intégreront dans le même temps la plateforme france.tv). Il s'agit, selon l'Arcom, de «rapprocher les

citoyens de la politique nationale». Le président de LCP-AN, Emmanuel Kessler, qui juge cette décision «aussi importante que la création de nos chaînes» (il inclut Public Sénat, qu'il a également dirigé), espère qu'elle gommera en partie la «distanciation des citoyens par rapport à la vie politique». Et de saluer un événement qui met en avant la «politique au sens le plus noble du terme, républicaine, démocratique et citoyenne».

ARRIVÉES DE NOVO19 ET DE T18

W9, TMC et TFX gardent leurs «adresses», positionnées en 9, 10 et 11, mais la chaîne pour enfants Gulli passe en 12^e position. «Cette attribution confère au service une meilleure visibilité auprès de ce public», estime l'Arcom. Enfin arrivent les chaînes d'information en continu, de la 13^e à la 16^e place, BFMTV, CNews, LCI et Franceinfo. Après CStar, qui reste en canal 17, l'Arcom a autorisé l'entrée sur la grille de la TNT de deux nouvelles chaînes sur les fréquences 18 et 19. T18, propriété du milliardaire tchèque Daniel Kretinsky et NOVO19, pilotée par le groupe Ouest-France. L'ordre reste ensuite inchangé jusqu'à la 25^e fréquence (TF1 Séries Films, l'Équipe, 6ter, RMC Story, RMC Découverte et Chérie 25).

On l'a vu, le service public est de manière générale gagnant dans cette nouvelle répartition. Mais les chaînes d'info aussi. LCI, jusqu'ici reléguée sur le canal 26, prend la fréquence 15, et Franceinfo passe de la 27^e à la 16^e position. Elles espèrent ainsi, en se rapprochant de BFMTV et CNews sur la grille, gagner en visibilité d'abord, en parts de marché ensuite. «Nous avons en tête l'objectif des 2 % de part d'audience moyenne mensuelle à la fin de l'année 2025», expliquait récemment en conférence de presse Thierry Thuillier, directeur de l'information du groupe TF1, auquel appartient LCI. Pour lui, ce rendez-vous dès ce vendredi avec les téléspectateurs est «d'une importance

équivalente à celui du passage en 2016 sur la TNT gratuite».

Enfin, les deux grandes gagnantes sont les chaînes dont les projets éditoriaux validés par l'Arcom leur ont valu l'attribution d'une fréquence. Pour découvrir NOVO19, la chaîne développée par le groupe de presse Ouest-France, il faudra attendre le 1^{er} septembre. Mais T18, projet porté par CMI France, diffusera immédiatement. Le groupe de médias de Kretinsky, entend «apporter de la compréhension à nos citoyens», avec «pédagogie, intelligence et pluralisme».

chaîne n'affichera «pas de positionnement politique ou idéologique», nous assurait, dans l'*Humanité magazine*, son président, Christopher Baldelli. Assistera-t-on, comme le craint une partie des observateurs de la chute du pluralisme dans les médias, à une «déclinaison» sur la TNT d'une pensée «d'extrême centre gravitant autour du Printemps républicain», qui s'exprime déjà dans l'hebdomadaire *Franc-Tireur*, propriété du même groupe ? Réponse à partir de ce vendredi soir, 19 h 45. ■

GRÉGORY MARIN

annonces classées Passez votre annonce dans
l'Humanité + l'Humanité magazine + www.humanite.fr

Contactez
- Laure Thierry
01 49 22 74 89
laure.thierry@comediance.fr

Vacances



Circuit les îles de la Mer Egée Orientale

06 au 15 octobre 2025 (10 jours/09 nuits)

Une découverte de ces îles préservées et bénies des dieux entre Grèce et Turquie.



Prix ttc : dès 3055 € /pers (20 pers minimum)

Détails du programme, informations et réservations sur demande

LVJ/TLC
02 79 01 02 68
contact@lvj-voyages.com

Divers



Communication

OBJETS et TEXTILE PERSONNALISÉS



BADGES, AUTOCOLLANTS,
DRAPEAUX, BANDEROLES,
TEE-SHIRTS...

MARQUAGE
DANS NOS ATELIERS
FRANCE

Demandez votre devis au
02 32 18 07 70
LMcommunication.com

Le trumpisme marque-t-il la fin de l'hégémonie des États-Unis?

AGORA

GÉOPOLITIQUE Le retour au pouvoir de Donald Trump bouleverse les équilibres internationaux. Déclin de l'hyperpuissance américaine, reconfiguration des alliances, guerres commerciales : trois spécialistes analysent les bouleversements en cours.

La politique de Donald Trump version 2025 confirme l'installation d'un nouveau type de rapport au monde, marqué par la brutalité, l'unilatéralisme et le mépris des alliances traditionnelles. Pour décrypter ce tournant, nous avons réuni Vincent Boulet, responsable du secteur international du PCF, l'économiste Benjamin Bürbamer, maître de conférences à Sciences-Po Bordeaux, et Philip Golub, professeur en relations internationales à l'université américaine de Paris. Tous trois analysent les effets de cette nouvelle présidence sur l'hégémonie américaine, les alliances globales et les marges de manœuvre européennes.

Le deuxième mandat de Trump est-il un tournant stratégique durable de la politique américaine ou un nouvel avatar d'une personnalité imprévisible ?

Philip Golub Une aberration qui se répète n'est plus une aberration. Trump n'est pas un accident, mais le produit de transformations sociologiques et politiques profondes aux États-Unis. Il prolonge des courants autoritaires, nationalistes et protectionnistes déjà présents à la fin du XIX^e siècle et tout au long du XX^e. Il a d'abord été un symptôme de ces évolutions, avant d'en devenir un acteur à part entière. Même s'il disparaît ou si J. D. Vance – en supposant qu'il soit le candidat républicain – perd la prochaine présidentielle, ces dynamiques ne s'éteindront pas. Le trumpisme, comme reflet de tensions durables dans la société américaine, continuera à influencer la politique internationale des États-Unis, à moyen et à long terme.



BRENDAN SMIALOWSKI/AFP

Benjamin Bürbaumer Trump incarne la volonté de maintenir la supervision américaine du marché mondial. Il y a donc une certaine continuité dans les objectifs, mais dans un contexte nouveau, marqué par l'ascension de la Chine. Trump est moins une cause qu'une conséquence des tensions nées de la crise de suraccumulation des années 1970, surmontée – mais non résolue – par la mondialisation. La Chine devait y jouer un rôle subordonné, permettant aux multinationales américaines de restaurer leurs profits. Mais ses contradictions internes l'ont poussée à contester ce rôle. Trump est donc l'expression directe de cette confrontation. Ce qui le distingue, c'est sa brutalité : il mobilise massivement les droits de douane, non pour se défendre, mais comme outil de conquête. On retrouve là un impérialisme au sens classique, tel que décrit par Rudolf Hilferding.

Vincent Boulet Trump est à la fois un produit du capitalisme américain et une réaction à certaines remises en cause de l'hégémonie des États-Unis, notamment par la Chine. Il incarne aussi une rupture plus large : une frange des élites économiques pousse à rompre avec les équilibres mis en place depuis 1945, en concentrant le pouvoir dans un système oligarchique, en s'attaquant aux contre-pouvoirs, en contrôlant l'information, les réseaux sociaux, l'intelligence artificielle. C'est une transformation profonde des pratiques de pouvoir, qui pourrait bien s'étendre à d'autres pays, y compris en Europe.

Philip Golub Le capitalisme américain est loin d'être monolithique. Il faut distinguer des segments différents : certains très internationalisés, comme la Silicon Valley, les Gafam, WallStreet ; d'autres plus « nationalistes ». Musk, par exemple, est à la croisée des deux. Les grandes firmes tech et financières sont en majorité opposées aux politiques protectionnistes mises en place par Trump et ses conseillers nationalistes. C'est pourquoi je trouve réducteur de voir Trump comme le produit d'une transformation radicale du capitalisme américain. La mondialisation a certes engendré des tensions sociales internes et des recompositions du pouvoir international, qui ont favorisé l'émergence de Trump. Mais cela relève d'une autre analyse, plus spécifique.

Quelles sont les implications concrètes du lâchage de l'Ukraine sur l'ordre international ? Et qui pourrait en sortir renforcé ?

Philip Golub On a du mal à comprendre comment, dans un contexte de rivalité stratégique intense avec la Chine – autour de Taïwan, de la mer de Chine du Sud, de la course technologique ou spatiale –, l'administration Trump peut fragiliser ses propres atouts. Elle affaiblit ses universités de recherche, réoriente la Nasa vers les intérêts privés comme ceux de SpaceX, sape la médecine, autre domaine d'excellence, et attaque frontalement la science. Il y a une dynamique antiscientifique assumée, qui se traduit par un recul concret des capacités américaines dans les secteurs de pointe. C'est une contradiction flagrante, presque irrationnelle, au moment même où la compétition avec la Chine s'intensifie.

Vincent Boulet Trump dépasse l'opposition traditionnelle entre interventionnistes et isolationnistes. Il incarne un unilatéralisme brut. Son discours à Riyad l'illustre bien : tout est question de « deal » inégal, de faire plier les concurrents à l'aide des instruments classiques de l'hégémonie américaine. Mais cela se heurte à des résistances, notamment chinoises. Et ça n'anule pas l'interdépendance du capitalisme américain avec la mondialisation. Sur la Russie, on voit deux logiques : d'un côté, Trump veut déléguer le soutien militaire à l'Ukraine, surtout aux Européens ; de l'autre, des négociations économiques se poursuivent entre le capitalisme russe et une partie du capital américain. À Moscou, l'idée d'un accord global avec les États-Unis n'a jamais disparu. Le projet trumpiste se heurte donc à ses propres contradictions.

La stratégie économique de Trump face à la Chine est-elle contradictoire dans un monde interdépendant ?

Benjamin Bürbaumer Pour comprendre, il faut regarder comment fonctionnent les chaînes de valeur mondiales. Les firmes américaines en tête captent l'essentiel des profits grâce à leur monopole technologique et à leur accès au consommateur final. Or, l'innovation est cumulative : être en tête, c'est garder l'avantage. Trump, en affaiblissant la recherche, nuit à cette dynamique. En parallèle, la Chine a fait un bond spectaculaire en vingt ans, au point de rivaliser dans des secteurs clés. C'est pourquoi les États-Unis imposent des restrictions sur les exportations technologiques. Une partie du capital transnational américain peut soutenir certaines mesures de Trump, pour freiner l'ascension chinoise. Même si ce n'est pas optimal, c'est un levier. Et n'oublions pas que les accords Trump - Royaume-Uni ne portent pas que sur les droits de douane : ils concernent aussi les normes techniques – un atout compétitif crucial pour les firmes américaines.

Philip Golub Quelles entreprises américaines profitent réellement des politiques de Trump ? Je ne vois pas de grandes firmes transnationales avantageées. Musk dépend largement de contrats étatiques. Les vraies multinationales comme Apple ou Google sont plutôt en conflit avec la ligne trumpiste. Ce n'est pas ce capitalisme-là qui bénéficie du protectionnisme. Il faut regarder précisément : quels secteurs sont favorisés, et pourquoi ?

Benjamin Bürbaumer Sur l'infrastructure technique, toute entreprise exportatrice y gagne, notamment grâce à l'accord entre Trump et le Royaume-Uni. L'harmonisation des normes techniques donne un avantage institutionnalisé aux entreprises américaines. Certes, il existe une tension entre le capital transnational et les droits de douane, mais tout dépend de l'usage qui en est fait. Ils ne servent pas tant à réindustrialiser qu'à obtenir des concessions commerciales. Les premiers accords signés montrent que les firmes américaines accèdent plus facilement aux marchés étrangers, alors que la réciprocité n'est pas vraie. C'est dans ces déséquilibres que se nichent les bénéfices pour le capital transnational.

Vincent Boulet C'est bien plus qu'une guerre commerciale : c'est une guerre industrielle. Le but est d'assécher la production chez les concurrents pour les forcer à la relocalisation aux États-Unis. Même des multinationales y cèdent : Apple a annoncé 500 milliards d'investissements

et 20 000 emplois, Hyundai et TSMC suivent. En avril, 32 PDG de l'industrie pharmaceutique européenne ont menacé de délocaliser aux États-Unis si l'UE ne dérégulait pas. C'est une stratégie claire d'attraction des capitaux par le chantage industriel.

Quelles infrastructures essentielles sont affaiblies par les décisions de Trump ?

Philip Golub Prenons l'exemple le plus central : le dollar. Depuis 1945, c'est la monnaie de réserve internationale. Trump a affaibli cette position sans qu'aucune alternative ne soit prête à prendre le relais. Le dollar reste dominant, mais sa crédibilité est entamée. Même Steven Mnuchin, pourtant conseiller de Trump, préconisait plus de prudence pour préserver cet atout stratégique. À l'inverse, Trump a choisi l'affrontement. Résultat : il fragilise à la fois la position monétaire des États-Unis et leur économie productive. Ce que fait cette administration d'extrême droite est fondamentalement incompatible avec les intérêts du capital américain.

Vincent Boulet C'est vrai que la politique de Trump crée des tensions majeures dans le capitalisme américain. Elle accélère certaines dynamiques de fragmentation. La Chine, par exemple, a surpris la Maison-Blanche par sa réaction. Cela a forcé Trump à suspendre pour quatre-vingt-dix jours une partie des droits de douane. Pékin a aussi réduit ses avoirs en bons du Trésor américain – 19 milliards de dollars en mai –, bloqué temporairement des pièces pour l'aviation américaine, et pris des initiatives diplomatiques, comme au sommet Chine-Celac. Elle cherche à redéfinir sa place dans la mondialisation, en stimulant sa demande intérieure – notamment via des mesures sur les retraites – et en élaborant un nouveau schéma sécuritaire, à la fois économique et stratégique. La politique de Trump, au fond, agit comme catalyseur de cette réorientation chinoise.

Sur le plan diplomatique, la volte-face américaine sur l'Ukraine ou le projet de récupération de Gaza ont choqué. Assiste-t-on à un affaiblissement des États-Unis sur ce terrain ?

Benjamin Bürbaumer Oui, l'image des États-Unis se détériore depuis trente ans, surtout sous les républicains. Leur double discours sur les droits humains – entre Ukraine et Gaza – alimente l'accusation d'hypocrisie. Or, l'hégémonie repose aussi sur la séduction, et ce ■■■

PHILIP GOLUB

Professeur en relations internationales et auteur d'*Une autre histoire de la puissance américaine* (Seuil, 2011)



BENJAMIN BÜRBAUMER

Économiste et auteur de *Chine/États-Unis, le capitalisme contre la mondialisation* (la Découverte, 2024)



VINCENT BOULET

Responsable du secteur international du PCF



«Les États-Unis, en brisant la fiction d'égalité entre alliés, ont perdu leur crédibilité.»

«Il mobilise les droits de douane, non pour se défendre, mais comme outil de conquête.»

«Son unilatéralisme brut accélère certaines dynamiques de fragmentation.»

■■■ pilier s'effondre. Trump incarne un impérialisme brut, sans vernis. Cela fragilise la confiance dans le dollar. Même s'il reste central, faute d'alternative crédible, sa position pourrait s'éroder, d'où le projet américain de « stablecoin » pour contrer la montée – encore marginale – du yuan.

Philip Golub Je parlerais plutôt de crédibilité que de séduction. Les États-Unis ont perdu leur légitimité comme arbitre mondial. Trump a brisé la fiction d'égalité entre alliés, en brouillant toute distinction entre partenaires et rivaux. Même une administration démocrate ne pourra effacer ce précédent. Ce n'est plus une anomalie : c'est un facteur structurel. À moyen terme, cela affaiblit leur capacité à s'appuyer sur leurs alliances. Les partenaires historiques n'oublieront pas Trump. En s'en prenant à des structures comme l'Otan, il affaiblit un levier essentiel de leur puissance – ce que Susan Strange appelait la puissance structurelle. Ses politiques coercitives ont l'effet inverse de celui recherché.

Vincent Boulet On assiste à la fin d'une tentative d'unipolarisme menée depuis la guerre froide. Trump accélère cette fermeture. Les réactions qu'il suscite renforcent l'aspiration à un ordre plus multilatéral. Au Proche-Orient, son soutien à la droite israélienne radicale – incarnée par Steve Witkoff, promoteur et émissaire – choque, y compris chez des alliés comme la Jordanie ou l'Arabie saoudite. On passe d'une logique de vassalité à des partenariats plus autonomes, comme en témoigne sa dernière tournée. Cela s'accompagne d'un retrait relatif des interventions militaires directes. Deux revendications centrales émergent : réformer le FMI et la Banque mondiale, et en Europe, sortir de l'Otan pour construire un espace de sécurité propre.

Le trumpisme pourrait-il donc être un accélérateur du déclin américain ?

Benjamin Bürbäumer C'est un accélérateur de l'érosion hégémonique, mais cela ne signifie pas qu'une autre hégémonie émergera. La Chine ne remplacera pas automatiquement les États-Unis. Le monde devient plus dangereux. L'Europe devrait envisager un découplage relatif, recentrer son économie pour réduire sa dépendance à la mondialisation et mieux affronter les tensions issues des déséquilibres américains et chinois.

Philip Golub Les États-Unis n'ont jamais été aussi faibles que le disaient les déclinistes des années 1970, ni aussi puissants que l'imaginaient les triumphalistes des années 1990. En 1945, leur position était exceptionnelle : 45 % de la production mondiale, une explosion du PIB pendant la guerre, le dollar comme seule monnaie de réserve, un réseau mondial de bases militaires. Mais ce déséquilibre ne pouvait durer. Aujourd'hui, ils représentent 23 % du PIB mondial, et restent dominants, mais leur déclin relatif est inévitable. On va vers un monde polycentrique, avec la Chine, peut-être l'Europe – si elle change de paradigme avec un renforcement du fédéralisme européen, des politiques communes, une dette commune. Trump est un révélateur et un accélérateur de cette transition.

Vincent Boulet L'Union européenne est la seule à n'avoir formulé aucune réponse à Trump. C'est lié à sa construction capitaliste, fondée sur une dépendance aux États-Unis – économique, industrielle, militaire. Mais cette logique touche à sa fin. Plus de fédéralisme n'est pas la solution : il faut une autre voie, fondée sur des peuples souverains et associés. Cela implique une réindustrialisation pour combattre les fractures sociales qui nourrissent l'extrême droite, et une vraie autonomie stratégique, hors du cadre atlantiste. Il n'y aura pas d'armée européenne sans politique étrangère commune, mais des coopérations publiques en matière de défense sont possibles. Le programme ReArm Europe est un contresens : 800 milliards annoncés, dont 650 réaffectés depuis des fonds sociaux, et ouverts à des entreprises non européennes. Il faut refonder l'Europe sur des bases politiques nouvelles. ■

TABLE RONDE RÉALISÉE PAR DIEGO CHAUDET

Affaire Dahmani, pouvoir autoritaire

Depuis plus d'un an, l'avocate et journaliste tunisienne Sonia

TEXTE
COLLECTIF

de faire entendre leur indignation. Le Conseil national des barreaux a réaffirmé son soutien, dénonçant la répression ciblant la profession. Plusieurs barreaux, notamment ceux de Lille, Lyon, Nantes, Bordeaux et Rouen, ont élu Sonia Dahmani membre d'honneur, intensifiant localement la mobilisation. Malgré ces soutiens, la mobilisation demeure trop silencieuse. Elle peine à s'imposer dans le débat public, et reste peu relayée au-delà des cercles militants ou professionnels.

Ces condamnations largement dénoncées comme des parodies de justice n'ont été rendues possibles que par l'instrumentalisation du décret-loi 54. Introduit en 2022 sous couvert de lutte contre la cybercriminalité, ce texte a été détourné pour devenir un outil de répression visant à museler l'opposition et à restreindre l'espace civique.

Parmi les personnes visées, plusieurs figures de l'opposition telles qu'Issam Chebbi, Ghazi Chaouachi ou Ridha Belhaj, mais aussi de nombreux journalistes et avocats. Sa sœur Ramla Dahmani dénonce un « acharnement méthodique visant à blesser son corps pour anéantir son esprit ».

Cette arrestation n'a suscité qu'une mobilisation timide. Ramla multiplie les prises de parole, sur ses réseaux sociaux comme à la télévision française.

Le 20 mai 2025, elle publiait un nouveau témoignage signalant une nouvelle dégradation de l'état

de santé de sa sœur. Quelques voix se sont élevées.

Des avocats français et internationaux ont tenté

TRIBUNE



taire en Tunisie

Comme le souligne P. Simoneau, cette disposition permet « de poursuivre à peu près n'importe qui, pour n'importe quoi ».

Dans ce climat de répression généralisée, la surveillance des réseaux sociaux s'intensifie. Ramla Dahmani décrit l'existence d'une « police de Facebook » visant à museler les voix de l'opposition. Cet ensemble de mécanismes crée les conditions d'un véritable régime de la terreur.

Il ne s'agit plus seulement de dénoncer une injustice, mais de nommer ce qu'elle révèle : l'érosion du droit, la criminalisation de la parole, la fabrication méthodique de la peur. Ce qui se joue à travers Sonia Dahmani, c'est la mise à l'épreuve d'un pays, mais aussi de celles et ceux qui préparent encore croire aux libertés fondamentales. Si les réactions politiques restent timorées, c'est aussi à cause du soutien apporté par l'Union européenne au régime de Kaïs Saïed depuis 2023, via des financements pour l'externalisation des frontières, en violation flagrante des droits humains. Rester silencieux, aujourd'hui, c'est consentir. ■

SIGNATAIRES : **Silvana Silvani**, sénatrice PCF de Meurthe-et-Moselle, **Vincent Boulet**, responsable des relations internationales du PCF, **Yann Leroy**, responsable PCF du secteur Maghreb, **Ramla Dahmani**, sœur de Sonia, **Walid Bourouis**, journaliste tunisien, réfugié politique en France, **Tess Mancuso**, collaboratrice parlementaire, et **Sarah Queille**, collaboratrice parlementaire stagiaire.

Gaza, un ultimatum humanitaire

Gaza : l'urgence de réagir. Combien de morts faudrait-il encore ? Ne restons pas spectateurs de l'horreur.

Notre silence tue autant que les bombes. Pour Gaza, pour la vie, pour l'humanité. Réveillons notre conscience collective ! Mobilisons-nous.

Gaza est aujourd'hui le théâtre d'une tragédie sans précédent. Depuis vingt mois, plus de 2 millions de personnes vivent sous un feu continu, dans un territoire exsangue, privé d'eau, de nourriture, de soins, d'abris. Elles subissent une campagne méthodique de déshumanisation, ponctuée de bombardements, de déplacements forcés et, aujourd'hui, d'une famine organisée.

Le 2 mars, un tournant a été franchi. Un blocus humanitaire total a été imposé, empêchant l'acheminement de l'aide, même la plus vitale. Depuis, les habitants de Gaza survivent sans. Sans pain. Sans médicaments. Sans protection. Sans issue.

Chaque jour, des enfants meurent de faim. Chaque jour, des familles entières disparaissent sous les gravats. Chaque jour, le silence du monde fait écho à l'abandon. Ce n'est pas un conflit. C'est l'effondrement d'un peuple sous nos yeux. Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas.

Il est encore temps d'agir. De soutenir ceux qui, sur le terrain, sauvent ce qui peut l'être. D'alerter. De donner. De porter cette voix silencieuse malgré les images omniprésentes jusqu'à l'aveuglement. Ce qui se passe à Gaza n'est pas une crise lointaine. C'est une catastrophe humanitaire majeure qui se joue maintenant sous nos yeux.

RAPHAËL PITTI
Médecin humanitaire,
président de Husome

Il faut agir maintenant ! Nous exigeons du gouvernement français des mesures immédiates pour sauver la population gazaouie, menacée d'extinction.

Voici nos exigences :

- exprimer notre profonde désapprobation face à l'inaction de la France quant à la situation humanitaire à Gaza, qui s'apparente à une épuration ethnique systématique ;
 - appeler à une désobéissance civile non violente.
- Nous devons contraindre la France à :
- convoquer en urgence le Conseil de sécurité de l'ONU ;
 - fixer un ultimatum de soixante-douze heures pour un cessez-le-feu humanitaire, l'entrée de l'aide humanitaire, la reprise des négociations, la libération des otages contre les prisonniers palestiniens ;
 - déclarer que tout veto à cette résolution devra être considéré comme complicité de génocide ;
 - imposer des sanctions à Israël si cet appel n'est pas respecté.

Ceci est un ultimatum pour la dignité humaine. Il est impératif de faire respecter le droit humanitaire. Il est impératif de sauver notre humanité.

TRIBUNE

Fermer les yeux, c'est laisser mourir.

Combien d'enfants faudra-t-il encore enterrer avant que le monde réagisse ? Ce qui se passe là-bas n'est pas une tragédie lointaine. C'est une atteinte directe à notre humanité. Et face à l'inacceptable, se taire, c'est participer. Nous ne pouvons plus nous contenter d'être informés.

Il est temps d'élever nos voix, d'ouvrir nos coeurs, de passer à l'action. L'histoire nous jugera sur ce que nous avons fait. Ou laissé faire. ■

C'est à l'ONU de régler les guerres par une conférence internationale

Actuellement, la surenchère guerrière bat son plein, avec des milliards d'euros consacrés à l'armement, à la grande satisfaction des fabricants d'armes, tel Lockheed Martin aux États-Unis ou Thales en France, qui se frottent les mains et engrangent des profits mirobolants. D'ici à 2030, la France va dépenser 413 milliards d'euros pour son armée et son armement, montant colossal qui pourrait mieux être employé à la lutte contre les inégalités et la pauvreté.

Les guerres ensanglantent le monde, de l'Ukraine à Gaza, en passant par les « guerres oubliées » au Soudan, en RDC ou au Yémen. Où est passé l'esprit pacifiste et universitaire qui a présidé, il y a quatre-vingts ans exactement, à la création de l'ONU, en 1945 ? Nous avons bien besoin de retrouver ce souffle pacifiste et humaniste, au lieu de foncer vers une escalade militaire inconsciente et meurtrière qui pourrait nous précipiter tout droit vers la catastrophe nucléaire. Sans compter que tous ces conflits armés, coûteux en vies humaines et notamment civiles, sont aussi très néfastes pour l'environnement !

Pourquoi n'envisage-t-on que des solutions unilatérales, ou régionales, aux conflits en cours ? Pourquoi ne pas confier la résolution de ces terribles conflits à l'ONU, fondée pour assurer la paix dans le monde, et à la CPI, créée pour juger les personnes coupables de crimes de guerre ?

CHLOÉ MAUREL
Normalienne, agrégée
et docteure en histoire,
spécialiste de l'ONU

La CPI pourrait juger Poutine et Netanyahu, afin de les mettre hors d'état de nuire davantage encore, et l'ONU pourrait envoyer des casques bleus en Ukraine ! Un jeune des quartiers populaires qui vole une mobylette est immédiatement jugé et mis en prison : pourquoi un chef d'État qui opprime un peuple et provoque des milliers de morts ne serait-il pas jugé, condamné et incarcéré lui aussi ?

La charte de l'ONU, signée à San Francisco le 26 juin 1945, comporte un chapitre VI, intitulé « Règlement pacifique des différends », et un chapitre VII, appelé « Action en cas de menace contre la paix, de rupture de la paix et d'acte d'agression ». Ainsi, le chapitre VII prévoit, dans son article 42 : « Le Conseil de sécurité (...) peut entreprendre, au moyen de forces aériennes, navales ou terrestres, toute action qu'il juge nécessaire au maintien ou au rétablissement de la paix et de la sécurité internationales. Cette action peut comprendre des démonstrations, des mesures de blocus et d'autres opérations exécutées par

des forces aériennes, navales ou terrestres de membres des Nations unies. »

Et les articles 46 et 47 créent un « Comité d'état-major » : « Les plans pour l'emploi de la force armée sont établis par le Conseil de sécurité avec l'aide

Nous avons bien besoin de retrouver ce souffle pacifiste et humaniste.

du Comité d'état-major » (article 46). Ce Comité d'état-major se compose des chefs d'état-major des membres permanents du Conseil de sécurité ou de leurs représentants. Or, depuis le début de la Guerre froide, ce comité a été mis en sommeil. Pourtant, les casques bleus existent toujours : ils sont actuellement actifs dans 12 pays, dont 6 pays d'Afrique. Au total depuis leur création en 1948, ils ont agi dans 71 opérations de maintien de la paix. Leur nombre varie aujourd'hui entre 76 000 et 86 000.

Aujourd'hui, avec la guerre en Ukraine qui dure depuis trois ans, celle à Gaza, et les conflits très meurtriers en Afrique subsaharienne, il est patent que l'ONU est marginalisée, bien qu'elle mène, avec ses agences et programmes spécialisés, une aide humanitaire (médicale, alimentaire, etc.) appréciable. Pourquoi est-elle impuissante sur ces conflits ? Son impuissance est consternante, alors que le monde actuel, à feu et à sang, en a besoin...

Il est urgent que la communauté internationale laisse l'ONU reprendre la main, et s'impliquer au plus haut niveau pour résoudre pacifiquement, et au plus vite, ces conflits sanglants. Il conviendrait de réunir une grande conférence internationale sous l'égide de l'ONU pour prendre les mesures urgentes et nécessaires au rétablissement de la paix dans le monde, de manière démocratique en associant les différents États membres.

Ainsi, la charte de l'ONU reste, quatre-vingts ans après son adoption, un texte profondément émancipateur et progressiste, un cadre normatif qui conserve son actualité et sa pertinence, mais il faudrait enfin l'appliquer complètement, c'est-à-dire réactiver le Comité d'état-major prévu par son article 47 et lui permettre d'agir militairement pour régler les guerres sanglantes, fléaux qui accablent les peuples et pour l'élimination desquels l'ONU a été fondée en 1945. ■

TRIBUNE

AVI MOGRABI

«Ce génocide dure depuis le 15 mai 1948»

PALESTINE Très tôt engagé contre les politiques d'occupation de son pays, le cinéaste israélien fait partie de ceux qui dénoncent le projet d'anéantissement des Palestiniens. Il décrit une société nationaliste et militarisée dont l'armée est l'organe sacré.

Cinéaste israélien, Avi Mograbi est né à Tel-Aviv en 1956. Très tôt engagé contre les politiques d'occupation de son pays, lors de l'invasion israélienne du Liban, en 1982, il refuse de rejoindre les unités combattantes de l'armée. Sa filmographie – *Comment j'ai appris à surmonter ma peur et à aimer Ariel Sharon* (1997), *Pour un seul de mes deux yeux* (2005) ou *Dans un jardin je suis entré* (2012), pour ne citer que ceux-là – documente la réalité de l'occupation des territoires palestiniens. Ses films, multirécompensés, ont été sélectionnés dans tous les grands festivals. À l'invitation des Films d'ici, il est venu il y a quelques semaines, le temps d'une soirée, au Saint-André des Arts à Paris, présenter *les 54 Premières Années*, un film où il se glisse, face caméra, dans la peau d'un expert en stratégie militaire et où il croise paroles de soldats traumatisés par leurs expériences et images d'archives. Puis Avi Mograbi s'est envolé pour Lisbonne où il vit désormais. Cet entretien a été réalisé après, par échanges audio. Ses films, longs et courts métrages, sont désormais tous accessibles gratuitement sur son site (1).

Votre film *les 54 Premières Années* s'arrête en 2014. Les témoignages des soldats israéliens racontent la mécanique de la violence combinée à la vengeance des deux côtés. Ce qui s'est passé le 7 octobre 2023 vous semble-t-il être l'acmé de la politique de colonisation ?

Le 7 octobre 2023 n'est pas le point de départ de ce qui se passe actuellement à Gaza. Ce n'est même pas la guerre des Six-Jours en juin 1967, où Israël occupe la Cisjordanie et la bande de Gaza. Pour comprendre ce qui se passe actuellement, il faut remonter au 15 mai 1948, le jour de la fondation de l'État d'Israël. C'est là le véritable point de départ d'un génocide qui dure depuis soixante-dix-sept ans. Ce jour-là marque le début de la Nakba, soit l'expulsion forcée du peuple palestinien, et de la première guerre israélo-arabe. Durant cette guerre, et comme dans toutes les guerres, des choses horribles se sont produites

et des personnes innocentes ont été déplacées, expulsées, massacrées. Je ne dis pas que c'est compréhensible, mais ainsi sont les guerres. Toutefois, après la fin de la guerre, selon le droit international, les gens sont censés être autorisés à rentrer chez eux. C'est fondamental. C'est ainsi que le monde a légiféré. Mais Israël, en n'autorisant pas le retour des centaines de milliers de Palestiniens après la Nakba, a bafoué ces règles pourtant fondamentales.

Le film montre que l'existence d'Israël passe par une domination démographique, et donc par l'extension des colonies...

Le projet sioniste repose sur la domination juive de la Palestine, ce qui signifie qu'Israël, pour imposer ce que l'on appelle un État juif, doit maintenir par tous les moyens une majorité juive. Israël s'est donc engagé, même depuis bien avant 1948, à maintenir un équilibre de la population qui permette aux Israéliens de garder un contrôle et une domination totale sur cette terre.

Avant le 7 octobre, 5 millions de Palestiniens vivaient dans les territoires occupés de la bande de Gaza et de la Cisjordanie, et on compte 1,5 ou 2 millions de Palestiniens à l'intérieur d'Israël. Soit 7 millions, c'est-à-dire peu ou prou le nombre de juifs vivant en Israël. Entre le fleuve et la mer, il y a donc un équilibre démographique qui pourrait mettre en péril le projet sioniste. L'État d'Israël établit depuis des décennies des lois qui régissent ou contrôlent les Palestiniens vivant en Cisjordanie et dans la bande de Gaza. Pour les mettre en œuvre, il a systématiquement recours à son bras militaire. Ce processus visant à s'assurer qu'une majorité juive de la population gouverne ou domine ce qui était la Palestine n'a jamais cessé. Le génocide en cours à Gaza n'est que la continuation de cette entreprise. Il vise à vider de ses habitants les territoires palestiniens pour ensuite les accaparer. Et lorsque le président Trump propose de transformer Gaza en un paradis immobilier type Las Vegas ou Riviera, cela fait partie du même projet.

Vous analysez dans votre film les méthodes des gouvernements israéliens successifs pour contraindre, diviser, violenter, réprimer, expulser la population palestinienne dans le cadre des politiques d'occupation.

L'instauration de la loi martiale a permis qu'Israël traite les Palestiniens, pourtant citoyens israéliens, comme une menace. Aujourd'hui, les Palestiniens qui vivent en Israël sont des citoyens israéliens. Ils sont soi-disant les égaux des Israéliens, or ils n'ont aucun droit. Ils ne peuvent pas voter, ils sont totalement exclus du présumé processus démocratique d'Israël. Ils vivent sous une dictature militaire.

Comment l'État convainc-t-il ses soldats d'obéir aux ordres ?

Comment les soldats s'enrôlent-ils, année après année, depuis des décennies et ne résistent pas, ne s'opposent pas ? Il s'agit d'endoctrinement, voire d'auto-endoctrinement. Les Palestiniens sont dépeints et perçus comme une menace pour l'existence de notre « bel État juif démocratique ». Et l'armée est le garant de la sécurité en Israël, de nos vies en tant que juifs dans un État juif. Je ne suis pas sûr que nous ayons le temps nécessaire pour décrire précisément comment cet endoctrinement s'est manifesté ou se manifeste encore. La vérité est que nous sommes élevés dans une société nationaliste et militarisée dont l'armée est l'organe sacré, celui qui sauve nos vies et préserve notre présence dans ce qui était connu sous le nom de Palestine et qui est aujourd'hui Israël. Et c'est très difficile, presque impossible, pour les individus qui ne grandissent pas dans des familles qui résistent, d'aller à contre-courant de cet endoctrinement. Il fait partie de notre vie quotidienne. Israël est décrit comme un État démocratique, mais il s'agit en fait d'un État où l'on lave le cerveau de nos enfants dès le jour de leur naissance pour leur faire comprendre que leur rôle, dans la vie de la nation, est de mettre en œuvre et de maintenir la domination juive sur cette terre.

Beaucoup d'Israéliens semblent ignorer la question palestinienne. Invisibilisés, les Palestiniens ne sont plus des êtres humains. Leur déshumanisation est flagrante. Gaza est-il un laboratoire pour remettre en question le droit international ?

Gaza est sans conteste un laboratoire pour remettre en question l'existence du droit international. Mais, comme je le disais précédemment, cela n'a pas commencé après le 7 octobre. Cela a commencé en 1948, lorsque le reste du monde a accepté les mesures prises par Israël contre les Palestiniens. Le monde s'est tu quand Israël a refusé le



AXEL SCHMIDT/REUTERS

ENTRETIEN

retour des Palestiniens et confisqué toutes leurs terres et leurs maisons. Il faut se souvenir qu'avant 1948 les juifs vivant en Palestine ne possédaient que 7 % de la terre. En confisquant tous les biens palestiniens, Israël, ou la communauté juive en Israël pour être plus précis, est devenue la puissance politique et économique dominante.

Vous dites que la gauche israélienne n'existe plus. Pourtant, avant le 7 octobre, des dizaines de milliers d'Israéliens descendaient dans la rue pour dénoncer la politique de Netanyahu. Ces derniers temps, il semblerait que l'opinion israélienne commence à douter de la politique de son gouvernement, notamment sur la question des otages...

Une grande partie de l'opinion publique israélienne commence effectivement à s'opposer à la stratégie du gouvernement pour sauver les otages. Mais cette même opinion publique continue pour beaucoup à soutenir le génocide à Gaza. Si vous écoutez les slogans ou les discours prononcés lors des manifestations, vous verrez qu'on parle d'un cessez-le-feu pour sauver les otages, pas pour sauver les Palestiniens. Certains disent même qu'après le retour des otages la guerre pourra continuer, dieu seul sait dans quel but. Ainsi,

toutes les grandes manifestations qui ont eu lieu avant le 7 octobre en Israël visaient à sauver la démocratie pour les juifs d'Israël et non à créer une véritable démocratie où les Palestiniens seraient égaux, une démocratie où personne ne vivrait sous

occupation militaire, ne serait sans aucun droit. Non, il s'agissait de sauver notre vie juive ou notre liberté juive, indépendamment des atrocités que nous commettions contre les Palestiniens dans les territoires occupés.

En France, toute une campagne assimile la solidarité avec le peuple palestinien à de l'antisémitisme. Certains députés français envisagent de faire voter une loi où antisionisme équivaudrait à antisémitisme. De quel œil voyez-vous cela ?

Au cours de ses 77 années d'existence, Israël a déployé des efforts considérables pour assimiler les critiques formulées à son encontre à de l'antisémitisme, et assimiler les critiques formulées à l'encontre du sionisme à de l'antisémitisme. Israël revendique le monopole de l'existence juive dans le monde entier et l'a transformé en outil du projet sioniste. Et bien sûr, il y a une grande différence entre être antisioniste, non sioniste ou critiquer le sionisme, et être antisémite. Identifier l'antisionisme à l'antisémitisme relève de la manipulation et du populisme.

Que pensez-vous de l'attitude des autorités françaises sur ce qui se déroule actuellement dans la bande de Gaza et les territoires occupés ?

La récente annonce d'après laquelle le président Macron va bientôt reconnaître l'État de Palestine est une très bonne nouvelle, bien sûr. Si le reste du monde reconnaissait le droit des Palestiniens à avoir leur propre État, à contrôler leur propre

vie, ce serait un pas en avant vers la fin de l'occupation et vers une certaine forme de réconciliation. Mais il faut d'abord que cela se produise.

La paix, la cohabitation entre Palestiniens et Israéliens, est-elle un mirage qui s'éloigne chaque jour un peu plus ? Est-il toujours permis d'espérer ?

Avant le 8 octobre, avant la réinvasion de la bande de Gaza et cette nouvelle étape du génocide, lorsque certaines personnes tentaient de mettre en garde contre la prochaine phase de la Nakba, certains d'entre nous pensaient que ce scénario serait impossible, que le droit international ne le permettrait pas. Ce à quoi nous assistons depuis un an et demi, c'est que le monde permet tout et n'importe quoi. Il y a tant de mesures que le monde occidental aurait pu prendre pour arrêter le génocide, de l'embargo sur les armes envoyées à Israël aux sanctions économiques et diplomatiques sans fin.

Peut-on dire qu'Israël est encore une démocratie ?

Israël ne l'a jamais été. Lorsque 5 millions de personnes vivent sous occupation militaire, lorsque plus de la moitié de la population palestinienne d'avant 1948 a été expulsée, a dû fuir et n'a jamais été autorisée à retourner chez elle, lorsqu'on voit le génocide en cours, on ne peut pas parler d'une démocratie. ■

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR MARIE-JOSÉ SIRACH

**LE BLOC-NOTES DE
JEAN-EMMANUEL
DUCOIN**


MAGALI BRAGARD

Salaud(s)

RACISTE Des armes, une revendication très politique et une haine xénophobe qui aboutissent au meurtre d'un homme de 45 ans, Hichem Miraoui, de nationalité tunisienne, abattu samedi 31 mai à Puget-sur-Argens, dans le Var. Le profil du suspect, un certain Christophe B., a tout du radicalisé d'extrême droite, comme en atteste son profil Facebook : commentaires racistes, imagerie belliqueuse, exhibition de fusils, de pistolets et des phrases irréelles, puisque l'individu en question demande aux Français d'« aller les chercher là où ils sont », les « islamiques », les « sans-papiers »... Et, bien sûr, des appels à voter Rassemblement national. La France va mal. Le plus fastidieux, en telle conjoncture, c'est l'obligation de ne pas se tromper d'angoisse ni de mot de passe. L'éthique politique des femmes et des hommes politiques sans éthique ressemble à la dernière bouffée d'air des coeurs qui asphyxient. Terrible fond de décor d'une Macronie à la dérive. Il vient un moment où les tambouilles d'idées et les calculs politiciens nous renversent l'esprit, tant ils sont à côté de la plaque. Un moment où l'on ne peut plus confier qu'à des tapis magiques la tâche de conjurer l'injuste et superficiel « deux et deux font quatre », et point final. Deux et deux font quatre ? Évidemment. Et les mots ont un sens : un crime raciste.

SYMBOLIQUE Oui, une haine raciste affichée, revendiquée, banalisée, à l'image de la société actuelle, saturée par les fausses polémiques et la surenchère nationaliste et xénophobe, partout, tous les jours, à longueur d'antenne. Les méchants et les salauds se sont emparés du débat public. Ce n'est pas nouveau, mais le climat politico-médiaque porte, et portera aux yeux de l'histoire, une responsabilité majeure.

La haine xénophobe, jusqu'au meurtre... Que dire de ces empires fréqués des médias, transformés en officine de l'extrême droite, du poujadisme de base, de la bêtise et de la beauferie régulière ? Haine, haine, haine à tous les étages. Et collusion des dérives en tout genre. Car, de même, que dire du sinistre de l'Intérieur, Retailleau-le-voilà, issu soi-disant d'une « droite républicaine », qui parle et agit enthéorisant les pires paradigmes du RN, obnubilé par la prétendue « submersion » migratoire ? Certes, le réac de Beauvau a prononcé des mots, lundi, après l'assassinat raciste perpétré dans le Var, affirmant que « chaque crime raciste est un crime anti-Français », évoquant « poison qui tue » et rappelant, quand même, que « la République ne fait aucune différence selon les origines, la couleur de peau, les religions ». Donc acte. Seulement voilà, il y a les paroles, les actes et aussi le choix du lieu d'où l'on parle. Car Retailleau-le-voilà a décidé de ne pas se déplacer à Puget-sur-Argens pour rendre hommage à ce Tunisien massacré. Alors les mots... restent des mots. Et nous le bloc-noteur, qui n'est pas seul, a le droit de douter de la sincérité du sinistre de l'Intérieur, comme de ses arguments pour justifier son non-déplacement. Cefut son choix, assumé. Un choix invraisemblable, une faute grave en vérité, qu'une visite à l'ambassade de Tunisie ne réparera jamais. Le symbole d'une visite d'un ministre d'État n'aurait pas été qu'un symbole, même si les valeurs républicaines se nourrissent de symbolique : la République devait être là ! Le ministre en question n'y était pas. Honte à lui.

ULTRADROITISÉ Comment s'étonner, finalement ? Si Retailleau-le-voilà s'est refusé à aller rendre hommage à Hichem Miraoui, ne cherchons pas trop la raison consciente ou inconsciente. Aurait-il vu, par hasard, une sorte de contradiction entre ses mots de lundi soir sur le perron de Matignon et son discours habituel, normalisé, lui aussi banalisé ? La République défaillante, à son plus haut niveau. Voilà la réalité. Et le bilan de huit ans de Mac Macron. Après avoir siphonné la gauche libérale et la droite dite « classique » lors de son premier mandat, ce dernier a ultradroitisé tous ses choix en vue de ce qu'il croyait être son assurance-vie : le tête-à-tête avec l'extrême droite, singulièrement Fifille-la-voilà. Quitte à baliser la voie aux idées nauséuses. Quitte à nommer qui vous savez Place Beauvau. Mac Macron a abaissé un véritable pont-levis à tout ce qui tourne autour de l'extrême droite. Nous y sommes. La démocratie est désormais en péril, la République elle-même, peut-être. Comment croire que les Français suivent ce chemin ? ■

Dites-nous tout!

filrouge@humanite.fr ou par courrier à l'Humanité,
5, rue Pleyel, immeuble Calliope, 93528 Saint-Denis Cedex

Barbarie

Nicolas Matyjasik

Par Internet

La barbarie commence souvent par un mot mal employé. « Dé-civilisation », par exemple. Il paraît que nous serions en train de nous déciviliser. Que les civilités s'affondrent comme des tours bancaires en temps de crise. Et, comme toujours, on cherche des coupables à bas bruit. L'école, qui n'éduque plus. Les jeunes, qui s'ennuient trop vite. Les quartiers, qui sortent des cartes. L'étranger, qui ne s'assimile pas assez vite à nos contradictions. Mais qui ose encore dire que la violence est un symptôme, pas une cause ? Que ce que nous appelons société a troqué les liens contre des contrats, les convictions contre des opinions, les solidarités contre des fichiers Excel ? C'est ce que rappelle Roland Gori dans *Dé-civilisation, les nouvelles logiques de l'emprise* (Les Liens qui Libèrent, 2025). Le psychanalyste ausculte (...) la machine froide dans laquelle nous nous sommes laissés enfermer : celle d'une société qui n'attend plus rien de ses membres, sinon qu'ils obéissent à des normes absurdes et consommément, avec régularité, leur propre exclusion du monde. On n'éduque plus, on forme. On ne soigne plus, on prescrit. On ne parle plus, on commente. Nous vivons sous emprise. Celle d'une rationalité glacée, qui a évacué l'imaginaire, le désir, la poésie des relations humaines. Ce qu'il décrit est grave mais c'est vivifiant. Parce qu'il nous redonne une boussole. Il nous rappelle que la civilisation n'est pas un état, mais un mouvement. Un geste. Un pacte fragile entre les corps et les rêves. Norbert Elias l'avait déjà pressenti : la civilisation est un processus historique et social, toujours instable. Elle n'avance pas à pas sûrs, elle vacille, elle régresse parfois. Elle peut se retourner contre elle-même, quand l'idéal de maîtrise devient outil de domination, quand le contrôle des violences extérieures sert à justifier des violences intérieures, administrées, rationalisées. La barbarie n'est jamais loin. Elle se faufile dans les interstices de nos silences et de nos consentements. Il est encore temps de désobéir aux logiques de l'emprise. De retisser ce qui fait société : la confiance, la parole, le soin, l'invention de mondes communs. À ceux qui gouvernent comme on gère un tableau, à ceux qui veulent moraliser les banlieues mais jamais les marchés, à ceux qui réduisent la culture à une ligne de coupe budgétaire, nous disons ceci : la barbarie ne vient jamais de l'autre. Elle vient du même quand il oublie qu'il est responsable de l'autre. Sans altérité, il n'y a ni société, ni civilisation. Il y a urgence. Mais pas celle qu'on croit. L'urgence n'est pas sécuritaire. Elle est poétique. Elle est

politique. Elle est dans l'acte de créer encore, de soigner encore, d'enseigner encore – contre toute évidence. Elle est dans le refus de céder à la tentation de l'indifférence. La civilisation n'est pas un héritage à conserver. C'est un pari à renouveler. ■

Paroles pacifistes

René Bailly

Limonest (Rhône)

Le débat sur l'efficacité de la dissuasion nucléaire ouvert le 30 mai dans « l'Humanité des débats » est tout à fait d'actualité, nécessaire pour faire connaître les positions de chacun. Cela permet de voir que les belles déclarations pour la paix sont (...) loin de se traduire dans les actes. C'est Poutine qui a été donnée, « Nous aussi on l'a », justifie cette nouvelle course aux armements, y compris nucléaires. Le choix des règlements militaires exigerait d'être plus fort que l'adversaire. Cela pose de nombreuses questions. La miniaturisation de cette arme va-t-elle en faire une arme tactique « banale » ? Ce débat entre l'amiral Vichot (très ouvert au débat), qui pense que la « bombe » est une arme de paix, et le député PCF Édouard Bénard, qui voudrait « débarrasser la planète de cette arme », mais qui, tout en regrettant l'absence d'un vrai débat populaire et démocratique, défend lui aussi la « dissuasion » pour « ne pas affaiblir notre défense ». Le danger devient plus réel (avec tous ces irresponsables qui ont les capacités d'appuyer sur le bouton...). (...) C'est un sujet « complexe et difficile » mais ne doit-on pas faire connaître ou rappeler que « nous » (de droite, de gauches, encartés ou pas) avons été capables d'un sursaut, d'une réaction salutaire ? En 1950 avec l'appel de Stockholm ou en 1983 avec l'appel des 100... Notre Huma, à la veille du 80^e anniversaire d'Hiroshima, comme il le fait si magnifiquement pour sauver la Palestine, donnera la parole aux pacifistes qui ont d'autres solutions et projets pour écarter le vrai danger actuel. ■

COURRIER

Photographe de l'humanité

Reine Thoré

Saint-Broladre (Ille-et-Vilaine)

Nous avons appris la mort de Sebastião Salgado. J'ai découvert ses photos, pour la première fois à la Fête de l'Humanité. C'était sur les migrations. Cela a été un choc considérable. (...) La qualité des photos bien sûr, mais surtout le sujet, je l'ai reçu en pleine poire. Merci à la Fête d'avoir accueilli cet immense artiste, d'avoir donné à voir cette question. Je suis très triste. L'humanité a perdu un de ses amis parmi les plus sensibles. ■



Le 23 mars 1965, à Casablanca. Sur le boulevard El Fida contrôlé par les étudiants. PETIT MAROCAIN/AFP

Hassan II décrète l'état d'exception

MAROC Sur fond d'emprise absolutiste de la monarchie, des émeutes éclatent à Casablanca. Bilan : plus de 1000 morts. Après une vaine tentative de contrôler le pays, le royaume chérifien engage le **7 juin 1965** une répression féroce.

La personne du Roi est inviolable et sacrée», article 23. La première Constitution du Maroc indépendant est votée par référendum en décembre 1962, un an après l'accession au trône d'Hassan II et six ans après la fin du protectorat français (1912-1956). Le monarque est « commandeur des croyants » (article 19). Son pouvoir est héréditaire et total sur le plan législatif et exécutif (articles 26 et 62). Enfin, l'article 35 rend possible un état d'exception déclenché par décret royal, sans durée définie.

Sur une telle base, le roi et son armée disposent d'un pouvoir quasi absolu, à peine aménagé par des dispositions comme le

multipartisme et les deux Chambres du Parlement. Ce vernis démocratique pour l'international est aussi une tentative de marginaliser le parti de l'indépendance, l'Istiqlal, et l'Union nationale des forces populaires (UNFP), dirigée par le socialiste Mehdi Ben Barka. Cependant, tant pour des raisons économiques que démocratiques et sociales, la fronde politique couve.

Les partis du pouvoir perdent la première Chambre aux élections législatives de mai 1963. En réaction, les services de renseignement fabriquent un embryon de complot contre le roi, fournissent des armes, et l'armée arrête ensuite des milliers de militants de l'UNFP ou de l'ancien Parti communiste marocain (PCM, interdit en 1959). Détenus, torturés et condamnés des opposants permettent la victoire des partis du roi

lors du vote d'octobre 1963 pour la seconde Chambre.

Une période de nationalisme exacerbé commence avec la guerre des Sables (1963-1964) contre l'Algérie ; si elle fait faire

HISTOIRE

l'opposition pour un temps, la colère ne cesse pas chez les étudiants, les ouvriers et les chômeurs. Le 23 mars 1965, c'est l'émeute à Casablanca. L'affrontement avec l'armée dure trois jours et des centaines de personnes sont tuées. L'UNFP obtient l'amnistie des prisonniers et le pouvoir royal entame des négociations pour stabiliser le pays, tandis que les revendications sociales grondent toujours.

Le 7 juin 1965, les négociations sont interrompues, le Parlement renvoyé au néant, l'article 35 est déclenché. L'état d'exception, c'est avant tout la peur d'un roi devant un peuple qui lui échappe.

Une répression féroce s'abat alors sur le Maroc. L'élimination radicale des dirigeants de l'opposition est la nouvelle doctrine du palais.

En octobre 1965, Mehdi Ben Barka est enlevé à Paris puis assassiné par les services secrets marocains. L'UNFP s'en trouve considérablement affaiblie et ne parvient pas à déclencher un mouvement de contestation massif. Des syndicats de travailleurs, comme l'Union marocaine du travail (UMT), prennent leur part en organisant de nombreuses grèves dès 1966. Mahjoub Ben Seddik, dirigeant de l'UMT, est condamné à dix-huit mois de détention en 1967. Dans la lignée de l'ex-PCM, le Parti de la libération et du socialisme est créé en 1968... et interdit en 1969. Mais, devant la violence monarchique, la contestation ne flétrit pas, elle se radicalise. Au début de 1970, les grèves sont telles que le roi propose des réformes et annonce, le 7 juillet, la fin de l'état d'exception.

La crise n'est pas terminée pour autant, bien au contraire : les « années de plomb » vont s'étendre jusqu'en 1999. La nouvelle Constitution adoptée le 31 juillet interdit de débattre des messages du roi, non plus seulement au Parlement mais partout dans le pays (article 28). Hassan II survit à deux tentatives de coup d'État militaire en 1971 et 1972.

LE COMMUNISTE ABRAHAM SERFATY EST EMPRISONNÉ DIX-SEPT ANS

Des organisations marxistes-léninistes se créent mais doivent rapidement entrer dans la clandestinité. La royauté arrête des dizaines de dirigeants politiques, dissout le principal syndicat étudiant, détient arbitrairement et condamne des militants à des siècles de prison. La torture règne : aux coups, à l'eau, à l'électricité. Les militants marxistes-léninistes sont principalement condamnés dans les procès de 1973 et 1977. Leurs héritiers combattront dans les émeutes de 1981 ou de 1984, avant la relative détente des années 1990 arrachée obstinément par des familles de militants, journalistes et avocats des droits humains et par la pression internationale.

Parmi celles et ceux anonymes qui font l'Histoire, Abraham Serfaty et Abdellatif Laâbi sont deux des militants communistes les plus connus de cette époque. Le premier a le temps de s'exclamer dans un simulacre de procès obtenu par une grève de la faim : « Vive la République arabe sahraouie démocratique ! Vive la République démocratique et populaire marocaine ! » Il passera dix-sept ans en prison, puis écrira en 1993 : « Quoi qu'il advienne, je considère cette déclaration comme l'honneur de ma vie. » Le second, grand poète vivant aujourd'hui en France, a été torturé puis détenu de 1972 à 1980. Dans un de ses poèmes, évoquant la torture et comme résumant la lutte du peuple marocain après l'indépendance, il écrit : « Tiens bon camarade / lève la tête / Cette douleur qui te traverse le corps / c'est le pain et le sel partagés / c'est le seuil de la fraternité. » ■

JEAN KOZMAN



Passionnés,
Sarah et Jayann
skatent
depuis l'âge
de 10 et 12 ans.

MAX BAUWENS/REA
POUR L'HUMANITÉ

Montpellier (Hérault), envoyée spéciale.

Pour les femmes qui veulent skater, il y a encore du pain sur la planche. Car s'imposer dans ce sport très masculin relève souvent du défi. Jayann, 26 ans, est l'un des administrateurs du collectif Apax Montpellier, créé voici cinq ans, et également présent depuis peu à Paris. Avec Jess, créateur du collectif, il organise des sessions de skate et divers ateliers artistiques pour les femmes et les personnes issues de minorités de genre. « En littérature, l'apax est un mot isolé dans un corpus de texte, comme nous dans l'ensemble de la société », précise le jeune homme. Assise à ses côtés, Sarah se retourne. La jeune femme porte le tee-shirt à l'effigie du « crew » (la bande, en français), dont elle est également administratrice. Elle montre la définition d'« apax » floquée au dos de son haut, ses deux pouces vers le bas. Sa jolie montre dorée contraste avec son look sportif: short, tee-shirt, baskets.

Rendez-vous était fixé aux gradins de la « grille ». « Simplement parce qu'il y a des grilles au sol et que les skateurs s'amusent à les sauter », explique Jayann. Aux beaux jours, cet espace cloisonné par la médiathèque Émile-Zola et la piscine olympique se transforme en véritable spot pour les skateurs montpelliérains. Il est 10 heures. Le soleil tape déjà sur le bitume et le silence règne aux alentours. Il est encore trop tôt pour entendre les roues glisser sur le sol, les planches claquer sur le mobilier urbain.

C'est à l'âge de 10 ans que Sarah, feuilletant les pages d'un catalogue de jouets, tombe sur un petit skate, « évidemment dans la séquence

L'Apax Crew, ça glisse vers l'inclusion

Sarah Ferran et Jayann Lopez sont administrateurs d'un collectif montpelliérain qui organise des sessions de skate pour les femmes et les personnes issues de minorités de genre. Un combat de tous les jours dans un univers encore très masculin.

bleue réservée aux garçons ». Elle s'en fiche, et le commande pour Noël. « Je ne l'ai pas lâché pendant plusieurs mois, confie-t-elle. Je m'entraînais sur la terrasse de mes parents. »

« LIBRE ET LÉGÈRE »

Des années plus tard, la jeune femme goûte à la « vraie planche » grâce à des amis de la fac, dont Jayann. « C'est également lui qui m'a parlé d'Apax », dit-elle, en se tournant vers le blondinet, piercing dans le nez et écarteurs aux oreilles. La jeune psychologue se souvient de ses premières sensations de glisse : « Je me sentais libre et légère, c'était incroyable. » Bien qu'elle tombe vite amoureuse de ce sport, Sarah a du mal à skater seule. « C'est dur de s'imposer dans cet univers majoritairement

masculin. J'ai tendance à ne rester que dans 2 mètres carrés, et à ne pas tester de nouvelles figures », raconte-t-elle, à la limite de culpabiliser d'un manque de courage. « Avec le collectif, c'est totalement différent, poursuit-elle. J'ose davantage. » À une centaine de mètres de la « grille », des rampes sont en cours d'installation au bord du Lez. Chaque année, le Festival international des sports extrêmes (Fise) est organisé le long du fleuve montpelliérain. Sarah espère que les compétitions féminines seront aux heures de pointe et diffusées à la télévision, à traitement égal avec celles des hommes.

Jayann, lui, s'est mis au skate après avoir pratiqué la trottinette et le BMX. Il raconte avoir dû braver le regard des autres : « Je

suis une personne transgenre. Quand j'ai commencé le skate à 12 ans, j'étais encore assignée « fille ». J'avais ce double combat d'être débutant et queer. » Il poursuit : « Les règles de priorité sont nombreuses dans un skatepark. Chacun veille à ne pas couper les trajectoires des autres. Mais si tu ne te lances pas, personne ne va venir te donner la priorité. » Jayann raconte avoir été récemment témoin de « petits hochements de tête et sourires d'homme » à destination du collectif. Un signe d'admiration ? Il l'interprète ainsi, bien qu'« il soit encore trop tôt pour dire que les mentalités évoluent réellement ».

ROULER AVEC FIERTÉ

La veille de notre rencontre, Apax organisait une session à l'esplanade du Peyrou, sur les hauteurs du cœur de ville. « Quand je suis arrivé, j'ai vu au loin une rangée de personnes adossées à un mur. Je me suis demandé s'ils étaient venus pour nous, se remémore Jayann, les yeux écarquillés. J'ai alors compris que oui. J'ai eu le sentiment que nous avions réussi », enchaîne-t-il en cherchant du regard l'approbation de Sarah. La jeune brune acquiesce aussitôt : « C'est vrai qu'hier soir c'était incroyable, il y avait plus de monde que d'habitude. On a skaté jusqu'à la tombée de la nuit. » D'ordinaire, les sessions réunissent entre 5 et 15 personnes, libres de venir sans engagement, car c'est un collectif et non pas une association. Ce samedi 7 juin, une partie de la bande défilera pour la première lors de la marche des fiertés d'Alès, dans le Gard voisin, au sein d'un espace du cortège spécialement dédié aux skates et trottinettes. Pour Jayann et Sarah, c'est, là aussi, une marque de fierté. ■

HONORINE LETARD